

Bulletins Municipaux et Elections

Mars 1955 et Septembre 1958

1950 : Compte rendu des réalisations municipales.

26 avril 1953 Elections Municipales

8 mars 1958 " "

Ville de Montataire

Compte-rendu

DES

RÉALISATIONS

MUNICIPALES

La Municipalité de MONTATAIRE n'a qu'un seul but : Tout faire pour le bien-être de la population.

Aussi, c'est pourquoi nous nous sommes attachés au problème des rues et des chemins.

Combien de vieux Montatairiens qui ont piétiné dans les flaques d'eau et de boue de leur quartier ou dans d'autres quartiers de la Commune, en rentrant le soir après une dure journée de travail, ont pu constater avec satisfaction l'effort que la Municipalité a fait dans cette branche.

C'est ainsi que les habitants de la rue Voltaire, ne connaissent plus ce cloaque qui existait en permanence dans la partie située entre la rue Henri-Barbusse et la rue Lesieur. Poussant plus loin cette réfection, nous avons recueilli les eaux de la rue dans un conduit souterrain. Pour les habitants de Gournay, la rue Emile-Zola a été refaite. Que dire aussi de la rue Henri-Viellard. Cette rue était dans un état déplorable. De même pour le prolongement de la rue Lesieur (au lieudit « l'Argillière »). Pour la rue Armand-Desnosse qui a été remise à neuf, il y a peu de temps. Pour la rue de l'Eglise, la rue Jean-Dominique-Fauré, la rue Lesieur, la rue des Déportés, dans lesquelles sont disparus les derniers pavés de MONTATAIRE, la rue Louis-Blanc et la rue André-Ginisti. Pour la place Auguste-Génie, élargissement de la chaussée avec rectification au virage face à l'Hôtel des Postes. Sur cette place, nous avons supprimé les urinoirs, pour les transporter dans un endroit plus discret.

Et vous pourrez juger les dépenses effectuées quand nous vous dirons que la réfection de la rue Armand-Desnosse se monte à : 1.377.384 francs.

Pour la plaine, nous avons pensé aux cultivateurs et aux ouvriers qui empruntent ces chemins pour se rendre à leurs jardins en empierrant le chemin du Pont-Rouge, le chemin Ferré et le chemin de Barrisseeuse.

En dehors des routes remises à neuf, le gravillonnage est assuré chaque année pour en garantir l'entretien.

Avec un réseau de rues, au point, il faut songer à évacuer le mieux possible les eaux de pluies, c'est pourquoi nous avons déjà travaillé à établir des égoûts dans plusieurs quartiers de la Commune, notamment rue Victor-tHugo, rue Lesiour, rue de la République, rue Mertian et, dans ce domaine, nous prendrons les mesures nécessaires pour faire de MONTATAIRE une Commune propre où il sera agréable de vivre.

En ce qui concerne les trottoirs, la remise en état provisoire a été faite, mais nous devons laisser la terre se tasser ; ce que nous voulons ce sont des trottoirs bitumés.

A propos de trottoirs, nous espérons avoir fait plaisir à la population et surtout aux habitants du quartier en supprimant le fossé de la rue Mertian. Que d'odeurs nauséabondes (surtout l'été) se dégageaient de ce fossé.

Je passais, il y a quelque temps (le soleil nous réchauffait encore de ses doux rayons) dans la rue des Déportés, au lieudit « La Scierie ». Quel beau spectacle, pour mes yeux à demi-vieux : sur les bancs du petit, très petit square, une dizaine de vieux grands-pères étaient assis, devisant entre eux, tout en fumant leur pipe ou leur cigarette — peut-être la seule de la journée — car, avec la maigre pension que le Gouvernement leur alloue, les abus ne peuvent être permis.

Aussi, quand je vous disais : « Quel beau spectacle pour mes yeux à demi-vieux », je pensais à ce général américain qui, voyant des cadavres de Coréens s'était écrié : « Quel beau spectacle, pour mes vieux yeux ».

Tout pour le bien-être de la population.

C'est pourquoi, pour embellir et surtout pour rendre service aux habitants, nous avons posé des bancs sous les tilleuls de la rue Jean-Dominique-Fauré, de la rue Mertian et remis à neuf ceux de la place Auguste-Génie. Nous pouvons vous assurer que nous créerons dans les quartiers où nous en trouverons la possibilité d'emplacements de nouveaux petits squares pour que tous les grands-pères, les papas et les mamans puissent venir se reposer en laissant s'ébattre leurs enfants.

Quel beau spectacle ce sera aussi pour nous, lorsque nous pourrons voir notre belle jeunesse sur notre terrain municipal ; car, pour ce dernier rien n'est abandonné ; seulement le plan est conditionné à l'approbation du Gouvernement, qui ne montre pas beaucoup d'empressement.

Nous avons construit deux lavoirs, l'un à Magenta, l'autre à la fourche du Thérain et du Bras-d'Or (Chemin Noir). Par la suite, nous envisagerons la réfection du lavoir de la place Auguste-Génie et la création d'un lavoir, rue Victor-Hugo.

Voilà, exposé en bref, une partie de nos réalisations que nous continuerons pour améliorer notre chère Commune de MONTATAIRE.

Vous pouvez nous aider dans notre tâche ; en vous joignant à nous pour entretenir et conserver ce qui existe ; car, il est déplorable de voir, par exemple, sur la place Auguste-Génie des dossiers de bancs cassés. Les auteurs de ces dégradations devraient songer que

les frais de réparations seront imputés au budget d'où diminution des recettes pour d'autres projets.

Nous vous serions aussi reconnaissants d'éviter de jeter ou d'évacuer vos eaux ménagères dans les rues.

La grande majorité des habitants peut se conditionner un puits dans un coin du jardin ou de la cour ; et ainsi, vous aurez apporté votre participation au bon état de nos rues et, ensemble, nous parviendrons au but que nous poursuivons.

*
**

SERVICE D'INCENDIE : Pour la propreté des routes et pour les premiers secours en cas d'incendie, nous avons à présent une arroseuse-balayeuse qui, avec sa pompe à incendie et sa citerne de 5.000 litres, pourra, en cas de danger, permettre une intervention rapide. Avec cela, nos pompiers ont maintenant un matériel efficace, des extincteurs mousse, des torches pour feux de cheminée, des torches à acétylène dissous pour s'éclairer la nuit, tout cela, plus leur dévouement que l'on connaît et nous pensons pouvoir garantir la sécurité des habitants. Cette année, nos pompiers, qui sont de toutes les fêtes et défilés, ont étrenné une tenue neuve, et n'ont plus grand chose à envier aux compagnies des villes voisines.

TERRAIN MUNICIPAL : Cette année, nous y avons fait une plage qui, mise à la disposition des usagers un peu tard en saison, n'en n'a pas moins obtenu un beau succès. Le nivellement de ce terrain, qui a déjà absorbé des centaines de mètres cubes de terre, se poursuit inlassablement et, l'an prochain, nous pourrions y installer provisoirement des jeux de basket et de volley-ball, en attendant le bon vouloir de l'Administration que nous saurons bien hâter et rendre moins exigeante.

LES LOGEMENTS : Nous abordons ici un sujet qui est à MONTATAIRE dramatique pour ne pas dire plus. La crise du logement est nationale, mais MONTATAIRE, avec ses taudis infects et vétustes a, plus que toute autre ville de l'Oise, besoin de logements en raison de l'extension industrielle de ces dernières années et l'augmentation sans cesse croissante des naissances.

A cela viennent s'ajouter les maisons détruites par les bombardements et dont une seule, jusqu'à maintenant, a été reconstruite.

Au cours de l'année 1951, 78 logements vont être reconstruits par l'Office des Habitations à Bon Marché. Ceci représente à peu près un dixième de nos besoins, car en plus des jeunes ménages sans logement, combien de familles nombreuses sont logées dans 2 pièces et combien de maisons sont étayées à l'intérieur pour éviter des accidents ; cette situation ne trouvera sa solution que par une augmentation sensible du budget de la Reconstruction, ce qui est possible en diminuant celui de la destruction, c'est-à-dire de la guerre.

D'autre part, le plan durbanisme n'est pas encore définitivement approuvé, ce qui ne facilite pas les projets de construction.

ACQUISITIONS : En février 1948, le Syndicat d'Initiatives avait doté la Ville d'une ambulance aménagée dans une voiture de tourisme, faute de ne pouvoir se procurer une licence permettant l'achat d'une voiture neuve pour laquelle tant d'efforts avaient été dépensés.

Cette ambulance ne répondait plus aux besoins toujours plus grands de la population et nous avons fait l'acquisition de la voiture ambulance désirée par ceux qui avaient travaillé à l'acquisition de la première. Que ceci soit pour eux une satisfaction.

CIMETIÈRE ; N'ayant pas trouvé un terrain d'entente pour l'acquisition projetée, nous sommes dans l'obligation d'avoir recours à l'expropriation, ce qui retarde nos projets, alors que le cimetière actuel est presque complet, ceci nous oblige à refuser l'achat de concessions à l'avance.

TERRAIN DE SPORTS : L'achat d'une partie de terrain est faite depuis 1947, nous sommes en pourparlers pour l'achat de l'autre partie.

ACHAT DE PROPRIÉTÉ : Depuis un certain temps, nous recherchions une propriété nous permettant d'installer des services sociaux. L'achat de la propriété de M. DUBOIS — dit « Château BALZAC » — est en cours. Cette belle propriété et son magnifique parc vont nous ouvrir des possibilités énormes dont nous saurons tirer profit pour la population ouvrière de la Commune.

Nous tenons à rendre publiquement hommage à Monsieur et Madame DUBOIS qui ont compris les besoins de la population de MONTATAIRE à laquelle ils sont profondément attachés.

Cette compréhension désintéressée en fait pour notre Ville des bienfaiteurs ayant droit à l'estime de chacun.

SALLE DES FÊTES : Dans notre programme, nous manifestions l'intention de reprendre cette salle pour favoriser les sociétés locales. Nous avons, à ce sujet, engagé la procédure ; mais celle-ci ne nous a pas été favorable. Cependant, un accord amiable est intervenu avec le locataire actuel pour la modification du bail et l'augmentation du prix du loyer.

Désormais, le sous-sol de cette salle est entièrement à la disposition de la Municipalité, pour la salle du haut les dispositions du bail restent les mêmes. Le prix du loyer a été porté à 75.000 francs par an pour la seule salle du haut.

Nous avons acquis à la Société « L'Union d'Amiens » un terrain permettant la construction d'une porte de secours pour cette salle et sur lequel il nous sera facile d'aménager un square pour les enfants.

Toutes ces acquisitions nous permettent d'envisager des réalisations futures, qui, jusqu'à présent n'étaient pas possibles, la Commune en possédant aucun terrain.

ÉCOLES : La Municipalité s'est penchée, tout particulièrement, sur la question scolaire et le bien-être des enfants à l'école. Il faut, pour les enfants, des classes claires, gaies, en toutes saisons, et bien

chauffées l'hiver. Nous nous sommes efforcés d'appliquer cette règle et voici, succinctement, ce qui a été fait dans cette matière.

ECOLE DES GARÇONS : Réfection des peintures des classes et des couloirs. Achat de mobilier neuf et moderne pour plusieurs classes. Les tables vieilles de 50 ans à 4 et 6 places où les grands-pères des enfants fréquentant actuellement l'école ont usé leurs fonn's de culottes, sont enfin disparues. Nettoyages et peintures du mobilier non remplacé. Installation de chauffage des classes par air pulsé. Installation d'une cuisine au gaz, pour préparation des repas de la cantine scolaire qui doit fonctionner dans un temps très rapproché. Aménagement du préau, en réfectoire.

ECOLE DES FILLES : Cette école est la plus vieille de MONTATAIRE et comporte beaucoup d'endroits qui sont dans un état de vétusté avancé. Néanmoins, il a été procédé à la réfection de presque tous les plafonds. Certains de ceux-ci, qui avaient été rechargés, pesaient environ 50 kilos au mètre carré et représentaient un véritable danger suspendu au-dessus de la tête des élèves. Plusieurs tuyaux de poêle étaient en contact direct avec les solives des plafonds ce qui était une menace d'incendie pour l'école entière. Ce furent là des travaux d'extrême urgence. Les peintures, pour la plus grande partie, ont été également refaites. Comme à l'école des garçons, certaines classes ont été munies d'un matériel neuf et moderne, tandis que le matériel non remplacé était nettoyé et repeint. Le chauffage par air pulsé a été installé aussi, dans cette école. Certaines classes restent à faire, la période des vacances n'ayant pas permis de tout améliorer. Tous les travaux relatés ci-dessus pour ces deux écoles, chauffage, peinture, plâtre, etc..., représentent une dépense d'environ 9 millions. Mais ce mode chauffage moderne permettant le renouvellement de l'air 4 fois par heure aura un effet bienfaisant sur la santé des enfants et ceci, pour nous, n'a pas de prix.

ECOLE MATERNELLE — rue de l'Eglise : Remplacement total de la couverture. Il a été procédé, également, au nettoyage et à la peinture de toutes les classes et du préau. Construction d'une grande porte d'entrée. Installation d'un nouveau lavabo moderne, en granito, pour les petits. Le chauffage au gaz n'a pas encore été installé dans cette école, mais celle-ci a réellement de l'allure en comparaison de ce qu'elle était il y a 5 mois.

ECOLE MATERNELLE — rue Louis-Blanc : Dans cette école, il a été procédé au remplacement de 11 grandes fenêtres qui étaient complètement pourries (ces fenêtres, qui datent de la construction de l'école en 1910, n'avaient jamais vu d'autre peinture que celle posées lors de la construction). Toutes les classes de cette école avaient, comme peinture, celle de 1910, date de sa construction. Il a été procédé à la peinture des 2 classes maternelles.

Le goudronnage et la réfection de la cour ont été, également, entrepris, ainsi que toutes les peintures extérieures.

En dehors des aménagements aux écoles, qui coûtent énormé-

ment cher, il faut ajouter, dans le budget, le prix des fournitures scolaires aux enfants des écoles et à ceux du cours complémentaire. Le prix de ces fournitures atteint environ 800.000 francs par an.

Quand on aura ajouté à tout ceci la subvention versée annuellement aux cours professionnels de Creil, de 250.000 francs, chaque personne de MONTATAIRE pourra se rendre compte que le budget aux écoles a été bien employé.

SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS : Les subventions accordées chaque année à l'ensemble des Sociétés se montaient en 1939 à la somme de 15.000 francs, aussi, dès 1945, nous envisagions de grossier celle-ci. La Préfecture n'approuva pas cette délibération qui fut renouvelée chaque année jusqu'en 1949 ou, enfin, la modeste somme de 50.000 francs fut acceptée, ce qui permettait de tripler le montant des subventions des années précédentes.

Par contre, il est assez fréquent que des organismes nationaux dépendant d'un Ministère sollicitent les collectivités locales pour obtenir des subventions permettant à leurs services locaux ou départementaux de fonctionner.

En effet, on réduit le budget de l'Education nationale et les Communes doivent supporter l'indemnité de loyer aux instituteurs qui, normalement, devrait être comprise dans les émoluments de ceux-ci.

Les Centres d'orientation professionnelle dont l'utilité se fait ressentir chaque jour sont contraints de solliciter les Communes pour assurer leur fonctionnement.

Le problème des constructions scolaires se trouve paralysé également par la réduction de ses crédits qui réduisent d'autant les subventions de ces constructions.

Toutes ces difficultés qu'il était nécessaire de faire connaître ne doivent pas nous écarter de notre sujet, c'est-à-dire les subventions pour lesquelles nous nous sommes employés à donner satisfaction à certaines Sociétés : 100.000 francs ont été accordés aux jeunes footballeurs pour achat d'équipement, 60.000 francs plus 50.000 à l'Harmonie Municipale pour achat d'instrument, 40.000 francs ont été alloués à l'Union Cycliste pour l'organisation du Grand Prix de MONTATAIRE.

Pour la Société des Vieux Travailleurs, celle-ci reçoit régulièrement une subvention de 10.000 francs par an.

En dehors de ces Sociétés, le Bureau de Bienfaisance est l'objet de soins particuliers. En plus de l'abandon total de la taxe sur les spectacles à son profit une subvention de 100.000 francs lui a été accordée en 1949 et 1.000.000 en 1950. Il est juste de dire que ce million a servi en partie pour soulager les grévistes au cours des grèves revendicatives de mars, une Municipalité comme la nôtre se doit de défendre les ouvriers autrement que par des paroles et les bons de lait et de pain que nous avons distribués montrant par là la compréhension du Conseil Municipal pour la lutte de la Classe Ouvrière, pour son bien-être. Ces bons de marchandises ont préservé de la famine les enfants de ceux qui bâtissent des fortunes et reçoivent en échange, non pas un salaire, mais une aumône ne permettant même pas de nourrir et vêtir convenablement leurs enfants.

Le million voté à cet effet n'a pas été entièrement absorbé,

300.000 francs environ vont servir à soulager les indigents de la Commune ; à cela vient s'ajouter, cette année, le don « ASTRA » de 250.000 francs qui vient de tomber dans la caisse d'un organisme où l'on ne thésaurise pas et dont les indigents ressentent les bienfaits.

En dehors des subventions citées, une somme de 30.000 francs a été accordée au COSSIM pour l'organisation de l'Arbre de Noël aux enfants. 20.000 francs au cours ménager.

Au budget 1950, une somme de 4.500.000 francs est inscrite pour les dépenses d'Assistance.

Tout ceci prend une place importante dans les dépenses de l'année, auxquelles viennent s'ajouter le prix des réalisations citées dans notre bulletin.

Vu, le Maire : COENE.

LE PARTI COMMUNISTE A TRENTE ANS

Honneur à ceux qui, depuis le Congrès de Tours ont lutté pour faire de ce Parti ce qu'il est aujourd'hui, l'espoir du peuple, le Parti de la Classe Ouvrière.

Honneur à Marcel CACHIN, ce vieux pionnier du Socialisme, à Maurice THOREZ, le guide incontesté de notre Parti. Honneur à ceux qui sont morts dans la lutte avec au cœur l'espoir de voir s'épanouir l'avenir du monde du travail. Paul Vaillant-Couturier, Henri Barbusse, Gabriel Péri, Lucien Sampaix et notre regretté Ambroise CROIZAT que tous les ouvriers, tous les vieux pleurent aujourd'hui.

Honneur à André Marty, ce lutteur infatigable qui, avec les marins de la Mer Noire, solidarisa le Peuple de France avec la Jeune Union Soviétique.

Honneur à ces hommes qui, dans les moments les plus difficiles, sauvegardèrent la France trahie et profanée.

C'est le Parti qui, en 1937, dénonce la non-intervention en Espagne, ce crime qui permet à Hitler et Mussolini d'assassiner la République Espagnole.

C'est le Parti qui lutte de toutes ses forces contre la trahison de Munich en 1938, trahison qui permit à Hitler de mettre l'Europe à feu et à sang. Ce sont les dirigeants de ce Parti : Maurice Thorez et Jacques Duclos qui, le 10 juillet 1940, lancèrent le premier appel à la Résistance.

C'est le Parti de l'unité qui, en février 1934, par son appel à la Classe Ouvrière, réalise l'union des Travailleurs Socialistes et Communistes et met en échec le complot fasciste.

Il prend une part active à la formation d'un Gouvernement du Front Populaire en 1936 et fait aboutir les revendications des ouvriers pour de meilleures conditions de vie.

C'est le Parti qui, en 1939, avec Florimond Bonte, accuse publi-

quement les traîtres : Laval, Bonnet, qui avec la cinquième colonne livraient la France aux Hitlériens.

C'est le Parti de la Résistance des Guy Mocquet, des Fabien, le Parti qui prit une part active à la lutte armée contre l'occupant et à la Libération de la Capitale.

Partout où les travailleurs lui accordent leur confiance, il démontre sa volonté d'œuvrer au bien-être de tous, la gestion municipale de MONTATAIRE en est la preuve. A cette gestion municipale, vient s'ajouter la lutte des élus municipaux en faveur de la Paix.

C'est pour gagner la bataille de la Paix que le 22 décembre le Conseil Municipal a voté la résolution ci-dessous contre le réarmement de l'Allemagne.

RESOLUTION

Le Conseil Municipal de Montataire réuni le 22 décembre 1950, en session ordinaire, s'élève avec la plus grande véhémence contre le projet de réarmement de l'Allemagne non dénazifiée qui laisse peser sur la France la menace d'une quatrième invasion avec les horreurs qu'elle comporte.

Le Conseil Municipal appelle la population qui lui a fait confiance à manifester avec lui sa réprobation contre ce projet monstrueux afin de préserver la Paix et l'Indépendance de la France.

*
**

Dans cette lutte, vos élus sauront se montrer dignes de la confiance que vous avez mise en eux depuis 1938.

Vous les aiderez en venant grossir les rangs de notre grand Parti dans la promotion du trentième anniversaire.

Vive la population de MONTATAIRE qui est et restera à l'avant-garde de la lutte pour la Paix et le bien-être de l'Humanité.

BULLETIN MUNICIPAL DE MONTATAIRE

MARS 1955

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE et les attaques répétées du Conseil Général et du Gouvernement

Depuis 1945 la population de MONTATAIRE s'est donnée un Conseil Municipal composé en majeure partie de communistes. Depuis cette date l'administration de la Commune s'est manifestée en faveur de la classe ouvrière malgré toutes les difficultés accumulées devant elle. La suspension, puis la révocation du Maire, les attaques incessantes dirigées dans les coulisses par le fasciste LEGENDRE qui déclarait qu'il n'aurait de repos tant que la municipalité de MONTATAIRE serait aux mains des communistes, n'ont en rien diminué la volonté du Conseil Municipal.

Cette lutte sournoise continue sur un autre terrain; c'est au budget que l'on s'attaque maintenant et c'est le Conseil Général de l'OISE qui,

par
Marcel COENE
Maire de Montataire

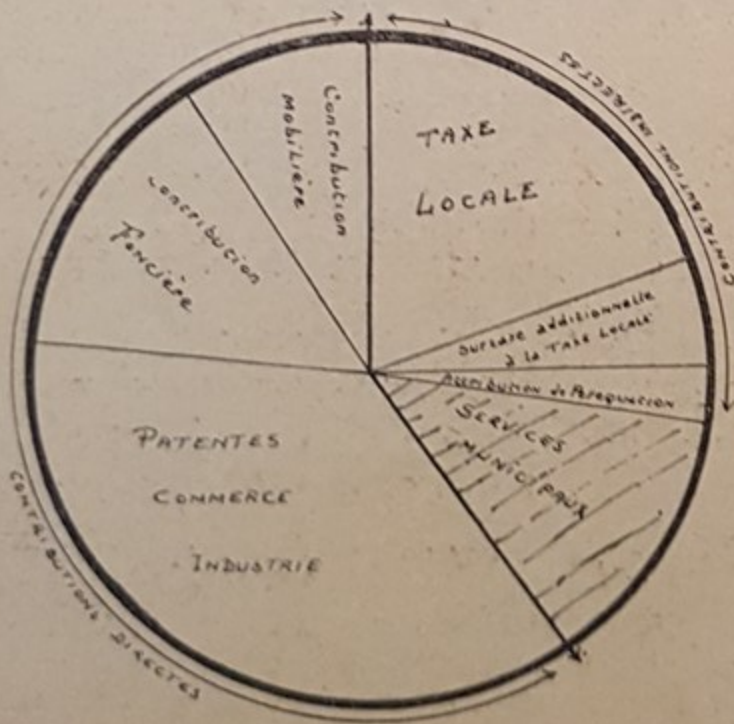
se servant de propositions ministérielles se fait le complice de ces attaques qu'il dirige d'ailleurs contre toutes les communes et particulièrement contre MONTATAIRE. En 1948 les Conseils Municipaux avaient à se prononcer sur l'application de la taxe locale de 1 % applicable sur tous les articles vendus dans la localité, le Conseil Municipal s'est dressé contre cette taxe qui frappait indifféremment riches ou pauvres et

en particulier les gros consommateurs que sont les nombreuses familles, il refusa de l'appliquer et pendant 6 mois, malgré la difficulté de la situation, administra de son mieux, sans ces ressources dans le but de faire échouer ce projet. N'ayant pas été suivi par les autres communes, le Conseil Municipal dû se résigner à l'application de cette taxe.

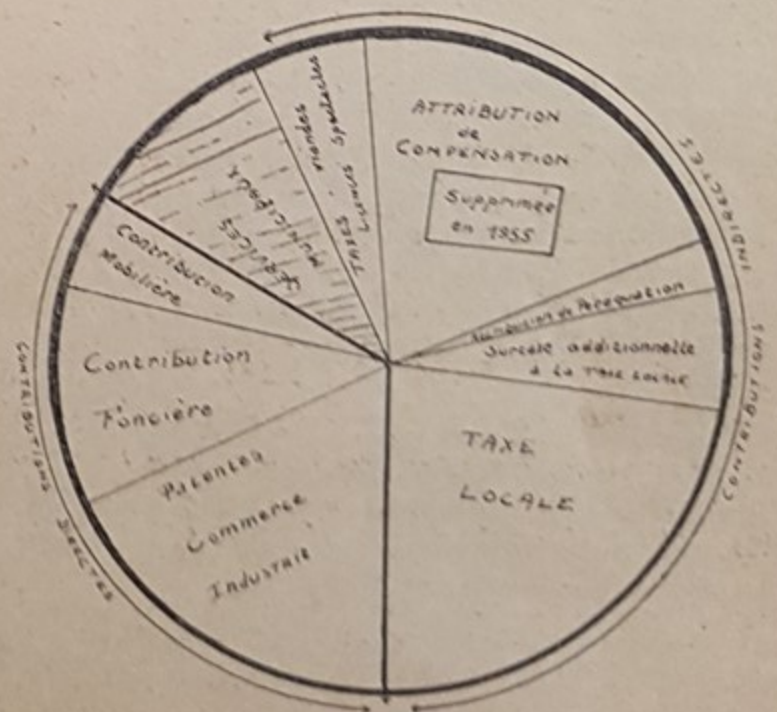
A l'origine cette taxe était perçue sur tous les travaux exécutés et marchandises vendues sur le territoire de la Commune.

Mais quelques mois après le gouvernement devait décider d'exonérer les produits d'entretien de grosses entreprises. Il prenait cependant la décision de rembourser aux Communes ces

RECETTES 1954 — 1955



RECETTES 1955 — 1954



SITUATION FINANCIÈRE (suite)

perdes de recettes sous forme d'attribution compensatrice. En raison du nombre et de l'importance des usines existant à MONTATAIRE nous fûmes naturellement les gros bénéficiaires de ces attributions, non pas parce que c'était une faveur mais parce que nous subissions la plus grosse perte de recette; en effet de 28 millions les recettes de la taxe locale tombaient à 9.616.000 grâce au cadeau fait par le gouvernement aux industriels, d'où une perte de recettes de près de 19 millions qui furent versés en attribution compensatrice.

En 1952 cette attribution fut réduite de 10 %, puis 10 % en 1953 et en 1954 pour être en 1955 supprimée définitivement par le Conseil Général de l'Oise.

Nous nous trouvons donc au seuil de l'année 1955 avec un budget amputé d'un quart de ses recettes.

Les Conseillers Généraux ont été avisés par lettre et individuellement de cette situation dont ils sont les principaux responsables.

Monsieur le Préfet qui venait de remplacer son prédécesseur qui avait été le promoteur de cette situation, reçut dans son cabinet nos camarades André MERCIER, député de l'Oise et Marcel COENE, maire de MONTATAIRE. Ils apprirent au cours de cette entrevue que MONTATAIRE avait bénéficié en 1954 des 11/15^{me} des attributions compensatrices du département.

L'occasion était vraiment trop belle pour les amis de LEGENDRE siégeant au Conseil Général pour qu'il la laissent échapper. En prenant la décision de supprimer ces attributions, ils frappaient exclusivement ceux qu'ils s'étaient jurés d'abattre. C'est ce qu'ils firent sans se préoccuper des conséquences que cette situation entraînerait.

Si l'on tient compte d'une autre décision du Conseil Général qui décidait de réduire les crédits de la loi BARANGE de 2.400 à 1.800 par élève ce qui rendait la situation des communes encore plus précaire et d'un décret gouvernemental supprimant pour les gros industriels la patente sur l'énergie motrice, on se rend compte de l'intérêt que l'on porte en haut lieu aux communes de l'Oise, en particulier et de FRANCE en général.

Monsieur le Préfet nous invite pour combler le déficit à voter des centimes supplémentaires, à augmenter la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, les concessions aux cimetières, autant de charges nouvelles pour l'habitant.

La moyenne par Commune du nombre de centimes est de 11.000 dans le département et

vous n'en avez que 4.810 dit-il. Des statistiques de ce genre sont vraiment faciles. Ce qu'il faudrait connaître, c'est la moyenne des communes de 5.000 à 10.000 habitants, c'est-à-dire d'une population se rapportant à celle de MONTATAIRE.

Monsieur le Préfet prétend que nous avons une situation privilégiée qui nous a permis d'acheter des terrains et des immeubles sans emprunt grâce à cette situation.

Nous prétendons nous, que la population ouvrière de MONTATAIRE ne doit pas être victime des cadeaux faits par le gouvernement aux gros industriels pour les bénéfices desquels ils ruinent leur santé par une production toujours plus poussée et la santé de leurs enfants par les émanations plus ou moins malsaines qui se dégagent de leurs usines.

Le Conseil Municipal depuis plusieurs années vote un million au Bureau de Bienfaisance, il se refuse à réduire cette somme déjà insuffisante.

Il a à supporter les charges d'un fonds de chômage où sont inscrits en majorité des hommes jugés par les industriels trop vieux pour travailler et par le gouvernement trop jeunes pour bénéficier de la retraite.

En 1953, le Conseil Général a porté le nombre des centimes départementaux à 15.000. Il

s'attaque maintenant aux ressources des communes qu'il réduit au maximum et M. le Préfet invite les Communes, pour combler les déficits occasionnés par le Conseil Général, à voter des centimes supplémentaires; ce qui permet à celui-ci de se glorifier d'avoir mis sur pied un budget solide sans augmenter son nombre de centimes alors qu'hyprocritement il oblige les Communes à augmenter les leurs.

Après la fin de la guerre d'Indochine, on pouvait penser que le Gouvernement allait enfin se préoccuper de la classe ouvrière par plus de bien être et moins d'impôts, mais en raison des Accords de Paris qu'il s'efforce de faire aboutir malgré la réprobation de la grande majorité des Français, tous les crédits de la sale guerre sont maintenant destinés à la préparation de la guerre atomique contre l'Union Soviétique et les Démocraties populaires, tout cela est le résultat d'une politique contraire aux intérêts de la classe ouvrière, contraire aux intérêts de la nation.

Les habitants de Montataire qui ont à supporter les charges scandaleuses de cette politique doivent se dresser aux côtés du Conseil Municipal contre ces charges nouvelles qui nous sont imposées alors que les super-profits des industriels augmentent et que la menace du chômage fait à nouveau son apparition dans notre région.

Marcel COENE.

POURQUOI MONTATAIRE ?

L'exemple et le guide que représente pour l'ensemble de la classe ouvrière et des masses laborieuses, la Municipalité Communiste de Montataire, comme le démontre notre camarade Marcel Coene, dans le précédent article, est pour les hommes de la réaction, ses représentants au Conseil Général, pour les pouvoirs publics avec son Préfet, un fait difficilement acceptable, parce qu'elle est une entrave aux objectifs de préparation à la guerre, à la surexploitation des travailleurs.

L'objectif premier de ces gens est d'employer tous les moyens possibles pour l'abattre, tous les moyens possibles pour lui créer des difficultés afin d'empêcher que se poursuive, que se développe à la fois, l'aide aux couches les plus malheureuses, l'aide à l'enfance, de même que son plan de réalisation.

Que les crédits d'assistance augmentent;
Que fonctionne une cantine scolaire;
Qu'un soin particulier soit apporté à l'aménagement des écoles;
Que soit ouverte la caisse de chômage;
Que la Municipalité soit aux côtés des grévistes et les aide. Aux côtés des petits commerçants et artisans dans leur lutte contre la superfiscalité, contrairement à l'attitude du Maire de Creil qui dans une lettre de renseignements au Juge d'Instruction de Senlis concernant les poursuites engagées contre Monsieur Léman, Président du Comité de défense des commerçants du département, déclare que celui-ci a été un honnête homme, mais est aujourd'hui un agitateur.

Je ne prends que ces quelques petits faits, cela apparaît insupportable à ces Messieurs.

Ce que m'a dit Jean

de la vie, du travail, du logement, de l'avenir des travailleurs de Montataire

L'autre soir j'ai rencontré mon ami Jean, il travaille à la CIMA, je lui ai posé une simple question :

— Alors Jean, es-tu heureux, content de ton sort ?

— Heureux !... oui ..., enfin ça dépend pour quoi, si c'est pour mon ménage, la famille, oui. Mais si c'est pour le reste, c'est différent,

— Oui, justement c'est de cela qu'il s'agit, de ta vie de tous les jours, de ton travail, de tes moyens d'existence, de tes loisirs, je voudrais que tu me racontes une de tes journées comme les autres.

ÇA FINIT PAR DEVENIR UNE MACHINE

— Si ce n'est que cela, c'est simple, ça commence par le réveil qui sonne à 7 heures moins le quart, le café avalé en vitesse, je saute sur le vélo et me voilà à l'usine.

— Comment te sens-tu le matin en te levant ?

— Si c'est au début de la semaine, ça va à peu près, mais à la fin, ça n'est plus pareil. Tu sais, faire 9 heures de travail tous les jours, attraper une pièce, la mettre sur la machine, la retirer, en reprendre une autre, etc... et cela en quelques secondes, les bras, les jambes, la tête, ça finit par devenir une machine, une mécanique. Et le matin tout cela, c'est comme la machine au départ, c'est froid, c'est rouillé, ça ne marche pas bien. Quand à la tête elle devient lourde à ne plus pouvoir la porter.

Mais arrivé à l'usine il faut oublier tout cela. Il faut taper « dans la butte » comme on dit si on veut gagner sa journée. A la CIMA le patron s'est arrangé de telle façon que pour gagner autant qu'il y a 3 ou 4 ans je dois faire près d'une fois et demie ce que je faisais avant. Et cela pour le même salaire.

— Et les accidents ?

— Ah oui les panneaux à l'entrée. Je voudrais bien les voir ceux qui font faire ces panneaux avec nous toute la journée. La sécurité, bien sûr qu'on en est partisan. C'est déjà assez de notre sueur, sans que nous y laissions notre sang dans cette « taule ». Seulement quand on veut faire sa journée, avec les temps qui nous sont imposés, et bien la sécurité c'est du bavardage, c'est un paravent. La preuve c'est qu'il n'y a pas de semaine sans accident grave.

— Tu vois Jean le patron fait de toi une de « ses machines » et si tu dois produire une fois et demie ce que tu faisais avant cela veut dire que la cadence de cette machine s'est accélérée.

DE 1938 A MAINTENANT : JE GAGNE MOITIE MOINS

— Combien gagnes-tu actuellement comme O.S.

— J'ai 130 francs de l'heure de minimum garanti, mais en travaillant aux pièces.

— En 1938, un O.S. sur machine gagnait 7 frs 63 de l'heure. Si on multiplie par 30, c'est-à-dire le coefficient d'augmentation du coût de la vie, tu devrais gagner 228 frs 30 de l'heure de salaire minimum garanti avec prime et tout en plus de cela, c'est-à-dire au moins 270 frs de l'heure minimum garanti en travaillant aux pièces.

— Mais alors je gagne moitié moins qu'avant guerre. Ah ! je comprends pourquoi chaque année ils font 3 milliards de bénéfices.

Et mon ami Jean ne peut retenir un cri de colère à l'égard de ses exploités.

CE QU'ILS APPELLENT DES LOGEMENTS

— Jean en sortant de l'usine que fais-tu ?

— Et bien je rentre à la maison c'te blague... Enfin en ce moment, parce que bientôt il faudra faire le jardin.

— Tu as un logement, alors ?

— Ça n'a pas été sans mal, mais je suis resté pendant plus d'un an chez mes parents. Enfin j'ai eu de la chance. Remarque tu sais-tu pourras venir me voir chez moi, tu verras quel logement. Ma femme se donne bien du mal pour tenir tout cela propre. J'ai deux pièces. Dans la cuisine quand nous sommes autour de la table il n'y a plus de place pour se remuer. Surtout avec les deux gosses qui jouent. Et puis il faut

toujours empêcher de courir parce que le plâtre du plafond tombe chez la voisine du dessous. Dans la chambre avec les deux petits lits et le nôtre il y a tout juste de la place pour passer. Mais le pire c'est quand il pleut. La toiture de la maison est foutue et il pleut dans la chambre. On est forcé de mettre des bassines sur les lits.

— Eh oui Jean et à MONTATAIRE des centaines de gens sont dans ton cas. Les gouvernements ont dépensé des milliards pour la guerre d'Indochine, ils en dépensent encore maintenant pour la préparation d'une 3^{me} guerre mondiale avec les bombes A et H, et veulent réarmer l'Allemagne. Des milliards ont été engloutis pour la construction du champ d'aviation de Creil que les « vampires » ont conquis après avoir fait disparaître le blé, et pour des logements on fait seulement des plans, mais de logements, point.

DONNER SA VIE AU CAPITALISME

— C'est honteux de voir cela. Travailler toute sa vie, comme une bête pour enrichir le patron. Tiens regardes USINOR où ils l'on eu l'argent pour la construction de leur usine ? C'est bien sur le dos des ouvriers qu'ils ont fait ça. Mon père y a travaillé toute sa vie. A 65 ans, ils l'ont mis à la porte de l'usine et aussi de son logement qui appartient à USINOR. Il a travaillé pendant 30 ans chez USINOR, ah ! il a eu la médaille, mais actuellement avec ma mère il crève de faim, les vieux on ne les embauche plus et il est tellement usé, il peut à peine faire son jardin.

CHAQUE JOUR LISEZ **L'HUMANITÉ**
le journal des travailleurs

avec ses enquêtes sur la classe ouvrière
et toute l'actualité politique, sportive,
des arts et informations

CHAQUE SEMAINE LISEZ
L'Humanité-Dimanche et "La page de l'Oise"

très prochainement une enquête
sur USINOR et BRISSONNEAU

Ce que m'a dit Jean (suite)

Je te le disais c'est honteux de travailler toute sa vie et de n'être pas plus riche au bout. Et quand tu les vois eux, les patrons, ça agrandi toujours les usines et les bénéfices, comme tu disais, ça augmente toujours.

COMME EN 1936 : UNITE !

Mon père me raconte souvent en 36 comment ils ont fait pour faire plier les patrons. Remarque que je m'en rappelle de ces défilés dans les rues de MONTATAIRE avec les drapeaux rouges et en chantant « l'Internationale ». J'allais porter à manger à papa à l'usine, il faisait partie du Comité de grève ? A ce moment les ouvriers marchaient tous la main dans la main il y avait l'unité. Mon père me dit toujours qu'après 36 il gagnait le double d'avant.

— Crois-tu que c'est possible maintenant un nouveau 36 !

— Je ne sais pas. Mais bon sang si on s'y mets tous à expliquer comment les patrons nous volent, comment le gouvernement fait pour nous envoyer une nouvelle fois à la « boucherie », si on dit tous il y en a assez et on veut que ça

change, on veut véritablement vivre, tous les travailleurs seront d'accord.

— Tu vois Jean, en 36, communistes et socialistes étaient unis, c'était le Front Populaire et aujourd'hui il faut avant tout réaliser à nouveau cette unité entre travailleurs socialistes et communistes. A l'usine il n'y a pas de différence, tous sont exploités. Il est possible à nouveau de s'entendre et de s'unir pour obtenir une vie meilleure.

Tu vois Jean c'est de la lutte unie de la classe ouvrière que dépendent tous les changements.

VIENS AU PARTI DE L'AVENIR !

Je te vois souvent à nos meetings, tu as pu voir les magnifiques films soviétiques que nous passons. Là-bas c'est la classe ouvrière qui est au pouvoir, il n'y a plus d'exploiteurs. Tu as vu la « parade des sports » avec tous ces jeunes soviétiques à la mine radieuse, ces films sur les métallos de l'Oural, sur les paysans comme « Les Cosaques du Kouban », tous ces documentaires pleins de fraîcheur et d'enseignements pour l'enfance. Le travailleur soviétique est le plus heu-

reux de la terre et il sait qu'il le sera encore plus demain.

Ce régime que nos frères soviétiques ont conquis depuis 1917, nous les communistes français nous luttons pour que la classe ouvrière française le connaisse elle aussi. Dans ce régime tu ne seras plus une machine humaine rivée à une autre machine, pour emplir les coffres-forts des trusts dans ce régime tu auras un logement sain pour ta famille, des loisirs pour te détendre sagement et t'instruire.

Voilà pourquoi nous autres communistes nous luttons, pour améliorer la vie des masses laborieuses dans la lutte de tous les jours et conquérir le bonheur en donnant à la classe ouvrière le pouvoir.

Si tu es d'accord avec cette lutte, viens avec nous, adhère au Parti de Maurice THOREZ, au Parti Communiste Français.

Michel ROGER,

Secrétaire Fédéral de l'Oise,
Secrétaire de la Section de Montataire
du Parti Communiste Français.

Contre l'augmentation des impôts.

Contre les avantages accordés aux industriels.

Contre les décisions du Conseil Général de l'Oise et leurs répercussions sur les impositions de la population.

Compte-rendu de Mandat Municipal

avec **COENE Marcel**, Maire de Montataire

DEDICOURT Raoul, Conseiller Municipal

sous la Présidence d'**André MERCIER**, Député de l'Oise, Vice-Président de l'Assemblée

SAMEDI 2 AVRIL 1955, à 18 h., Salle de la Coopérative

Croyez-vous qu'ils en déduisent que les raisons de cette situation catastrophique de la classe ouvrière, des difficultés sans cesse accrues du petit commerce et de l'artisanat soient la conséquence de leur politique de préparation à la guerre, de leur soumission aux ordres des Impérialistes Américains, de leur politique de honteux profits.

Non ce qu'ils disent : Une Municipalité qui gère ainsi au profit de ceux qui chaque jour sont exploités davantage, de ceux qui doivent servir de chair à canon, c'est insupportable, c'est un exemple que ne doivent pas avoir les travailleurs du département. Il faut l'abattre.

Dans cette perspective à obtenir, toute une série de mauvais coups fut réalisée ce fut la suspension de notre camarade Marcel Coene, puis sa révocation, pensant ainsi que dans l'obligation de recourir à des élections, d'autres possibilités s'ouvriraient à leur calcul misérable. Mais la population vigilante veillait et assurait un succès plus grand encore à la liste de notre parti, élisant triomphalement nos camarades Marie, Roisin, Brynaert.

Il fallait trouver autre chose, on ne peut l'abattre de front, on va jouer par la bande, les électeurs ne veulent rien entendre (alors comme le chasseur attend que le renard sorte du terrier et celui-ci refusant, on décide de l'enfumer afin de créer la mort par asphyxie) le Conseil Général décide d'arracher les sommes revenant à la ville de Montataire qui s'élèvent à 12 millions, ainsi ils se disent quels que soient vos désirs, Messieurs de la Municipalité, on en finira avec vos largesses avec les travailleurs.

De plus, comment ne pas s'étonner que la voix du Conseiller Général Fournier représentant notre canton au Conseil Général, ne se soit pas élevée contre de telles méthodes, mais au contraire s'en soit fait le complice, peut-être que le fait qu'il est été le candidat de diversion dans les dernières élections nous en livre le secret, le réarmement allemand ne paraît pas troubler son esprit et alors trouve-t-il là aussi l'activité de la Municipalité en ce sens insupportable.

En vérité les choses sont claires : Par raison de haine du peuple, pour la poursuite de leur politique, qui depuis 1947 accule le pays à l'abîme pour la poursuite de leur politique de profits scandaleux, que ce soit au Parlement, au Conseil général, les représentants de ces Assemblées des gros Industriels, de la haute finance voudraient arracher à la classe ouvrière, à son parti, la Municipalité de Montataire, 4^{me} ville du département, d'où par l'exploitation de milliers de travailleurs s'emplissent les coffres-forts des trusts, Usinor, Cima, Brissonneau pour ne citer que ceux-ci et qui pensent que la source de nouveaux profits s'ouvrirait par la course aux armements que ne manquerait pas de déclencher le réarmement allemand.

Ainsi il apparaît que les mauvais coups montés contre la Municipalité s'intègrent dans le plan machiavélique de préparation à la guerre.

Raoul DEDICOURT.

RÉALISATIONS MUNICIPALES

10 ANS DE GESTION AU SERVICE

de la classe ouvrière et des masses laborieuses

Pour comprendre l'effort fait par la Municipalité depuis mai 1945, il faut se rappeler de la situation de la ville à cette date.

Ecoles délabrées par l'occupation Allemande, bâtiments communaux ébranlés par les bombardements, le tout dans un état lamentable, de quoi décourager ceux qui avaient le souci de voir tout cela rénové et répondant aux besoins de la population.

Les rues délaissées pendant l'occupation étaient en très mauvais état, les pavés existaient encore de la place de la Mairie jusqu'au bout de Montataire.

Pour le nettoyage de ces rues et les ordures ménagères, 2 vieux chevaux et 2 tombereaux aussi vieux que les chevaux.

L'abattoir sans eau, délabré et sale.

Aucun endroit où les mamans pouvaient amener les enfants s'ébattre. La ville n'était propriétaire d'aucun terrain.

C'était une ville essentiellement industrielle ce qu'elle est restée d'ailleurs mais écrasée par cette Industrie qui en dehors de la patente et de la taxe sur la valeur locative ne lui rapporte

rien alors qu'elle crée dans l'agglomération une circulation dévastatrice pour les routes et des émanations sinon nocives du moins désagréables pour la population.

Les écoles sans être luxueuses sont propres, bien meublées dans l'ensemble et si elles ne répondent pas aux besoins des enfants par le nombre, elles y répondent pour l'hygiène et l'éducation.

Le chauffage par air chaud qui a été installé en 1949, est le plus sain qui puisse exister pour une école.

Un petit stade scolaire avec portique est aménagé à l'école des garçons, il a nécessité de gros travaux de terrassement et de maçonnerie, en raison du terrain accidenté où il a été construit. Un portique identique est monté à l'école des filles cour annexe.

La cantine scolaire fonctionne à la satisfaction des usagers, elle fournit de 120 à 130 repas chaque jour, les nombreuses familles nécessiteuses y bénéficient de prix très avantageux.

Une classe maternelle a été aménagée rue de l'Eglise avec les deniers communaux, c'est un



Réalisations Municipales (suite)

modèle du genre et les enfants qui la fréquente sont les meilleurs propagandistes de cette réalisation.

Les bâtiments ont fait toilette et sont dans un bon état d'entretien, pas de luxe mais de la propreté, la mise d'hors d'eau de ces bâtiments après les bombardements a entraîné de très grosses dépenses, les toitures de la Mairie, des Ecoles, des Abattoirs, vétustes ou endommagées, sont refaites.

Les rues sont toutes en bon état, les mauvais pavés ne sont même plus un souvenir, c'est maintenant vers des voies nouvelles qu'il faut s'orienter.

Depuis 1953, année des élections Municipales, la rue des Ecoles est terminée, la rue de l'Eglise qui n'avait jamais vu un rouleau compresseur en raison des difficultés de sa pente qui faisait reculer les plus hardis, est maintenant une route comme les autres, aujourd'hui c'est la rue Mer-tian qui avec son large trottoir donnera à ce quartier populaire un endroit où il fera bon se promener.

La rue de Gournay chemin de terre, sera en 1955 une route comme les autres, les constructions individuelles qui se font et se feront dans cette rue s'en trouveront plus facilement desservies.

Les deux tombereaux et les chevaux ont fait place à un camion, une benne à ordures et une arroseuse-balayuse, une ambulance complète ce groupe de véhicules motorisés pour lesquels des garages ont été aménagés avec tout l'outillage nécessaire aux réparations effectuées maintenant par le personnel communal, hautement qualifié.

L'Abattoir depuis deux ans a été heureusement aménagé et assure aux usagers une garantie qu'ils n'avaient jamais connue, l'eau a été installée dans toutes les cases, l'évacuation des eaux résiduaires, la fosse à déchets y ont été grandement améliorées, ces améliorations se poursuivent avec le personnel communal.

Les petits squares et le parc de la Ville dont l'aménagement va se poursuivre donnent à la commune une place sérieuse parmi celles se souciant de ménager aux mamans des endroits où distraire leurs enfants en toute sécurité.

Les grandes réalisations dans le cadre du plan d'urbanisme vont commencer, le dédain du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme envers notre Cité ouvrière doit cesser, les villes voisines sont l'objet de bienveillantes attentions nous ne demandons pas davantage mais autant qu'elles et sans retard.

Un lotissement de quatre hectares est à l'étude, il pourra recevoir de 180 à 200 logements, nous y prévoyons 50 logements pour ceux qui au fur et à mesure de la réalisation du plan d'urbanisme quitteront les taudis qui seront livrés à la pioche des démolisseurs.

La grande route de déviation va être l'objet d'une étude qui est le premier pas vers sa réalisation, sa nécessité est grande en raison de l'exiguïté de la rue Jean-Jaurès en particulier qui ne répond plus aux besoins de la circulation.

Comme chacun peut le constater, l'amélioration se poursuit, elle se poursuivra malgré le Conseil Général puisant dans notre budget des ressources pour le sien, malgré le Gouvernement plus soucieux de voter des cadeaux aux industriels que d'améliorer le sort des communes et leur population.

LOGEMENT

et URBANISME

Depuis 10 ans, le souci majeur de la Municipalité est d'essayer de régler le douloureux problème du logement. Donner un toit convenable à chaque travailleur est une tâche très difficile, surtout dans notre Ville où plus de 30 % des habitations sont déclarées complètement insalubres ou dans un état de vétusté tel, que d'importantes réparations sont nécessaires. Il suffit de citer en exemple, l'immeuble 5 et 7 de la rue Abel-Lancelot, îlot complètement insalubre et délabré étranglant la rue sur plus de quinze mètres, entravant la circulation. Dans cet immeuble, logent par 4 ou 5 personnes dans deux petites chambres où les plafonds sont bombés ainsi que les planchers, que de courage il faut pour tenir propre et coquet de tels intérieurs, il faut tout l'amour d'une mère de famille qui ne ménage pas son travail pour que les siens logent convenablement.

Autre exemple « Le Prieuré » rue Victor-Hugo où s'entassent des familles nombreuses, sans hygiène, sans eau.

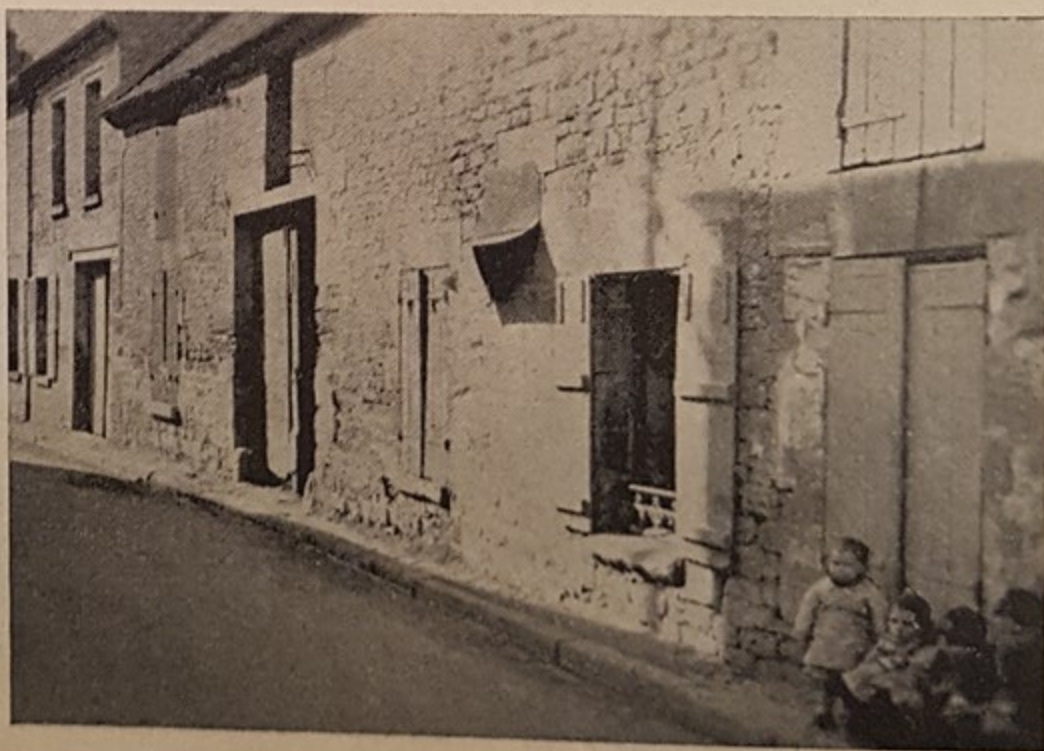
L'augmentation constante de la population complique encore la situation, augmentation compréhensible du seul fait que notre Ville très Industrielle est un pôle attractif pour les travailleurs fuyant l'exploitation honteuse dont ils sont l'objet à la campagne, viennent essayer de gagner un peu plus dans l'industrie.

Dans l'immédiat, il faudrait construire 108

logements pour dégager les maisons déclarées insalubres à 100 % par les services de la reconstruction : logements qui devront être évacués et démolis en vertu du Plan d'Urbanisme à l'étude depuis 1950 et dont l'application doit entrer en vigueur. Ces logements insalubres sont un véritable danger, tant pour leurs habitants que pour les passants.

Cela n'est qu'une première urgence, car les services Officiels ont détecté 525 familles représentant 1715 personnes vivant dans des conditions vraiment déplorables, sur ces 525 logements, 7 % seulement sont ensoleillés 4 heures par jour, les autres ne le sont que de 3 à 1 heure et 5 % ne le sont jamais, c'est dire dans quelles conditions vivent les travailleurs de Montataire car la crise affecte surtout ceux qui peinent et suent des bénéfices pour les gros Industriels de la région.

Devant une telle situation, notre Municipalité ouvrière n'est pas restée insensible l'aménagement d'un lotissement de 180 logements est à l'étude et sera soumis dans les jours qui viennent aux services compétents, mais nous connaissons la lenteur de ces services, il faut que les mal logés s'unissent et agissent pour obliger les services de la reconstruction, à donner vite leurs accords à ce projet afin que les ouvriers de Montataire vivent comme des êtres humains.



SUPPLEMENT AU BULLETIN MUNICIPAL

Délibération prise le vendredi 11 Mars par le Conseil Municipal de Montataire, au cours de la séance du vote du Budget Primitif 1955, et réponse de Monsieur le Sous-Préfet de Senlis qui a retourné le budget sans l'approuver.

Le Conseil Municipal de Montataire réuni à la Mairie le vendredi 11 mars, pour le vote du budget primitif 1955, s'élève devant les difficultés s'accumulant sans cesse à la suite des décrets Ministériels, ou des décisions du Conseil Général tendant à diminuer sensiblement les ressources communales.

Notamment le décret du 9 Décembre 1948 supprimant la taxe locale pour l'Industrie, qui prévoyait cependant pour les communes des attributions compensatrices, prive aujourd'hui la Ville de Montataire d'un quart de ses ressources en raison de la décision du Conseil Général supprimant cette attribution.

Un autre décret supprimant la patente sur l'énergie motrice qui diminue sensiblement la valeur du centime communal.

Une décision du Conseil Général fixant à 1800 frs pour 1955 au lieu de 2400 frs en 1954, les attributions scolaires (Loi Barangé) diminuant également les ressources de la commune.

Le Conseil Municipal considère comme anormales ces dispositions prises contre l'intérêt des communes et se refuse de reconnaître au Gouvernement le droit de supprimer à celles-ci des ressources, sans en prévoir le remboursement par des subventions compensatrices correspondantes.

Le Conseil Municipal considère comme illégales les décisions prises par le Conseil Général qui obtempérant aux désirs de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, supprime à la Ville de Montataire jusqu'alors principale bénéficiaire de ces attributions compensatrices, une somme représentant le quart de ses ressources.

Le Conseil Municipal de Montataire, devant les difficultés accumulées devant lui pour le vote du Budget primitif 1955, demande à Monsieur le Ministre de l'Intérieur de prévoir une subvention compensatrice permettant l'équilibre du budget sans augmentation exagérée des impositions. Celles-ci devant en raison des travaux qu'imposent le développement de la grosse Industrie dans la Ville même subir des majorations importantes sous forme d'impositions extraordinaires.

Le Conseil Municipal demande également au Conseil Général de l'Oise de combler les pertes de recettes au moyen des fonds de la caisse de péréquation car il considère que la population de Montataire ne doit subir de charges nouvelles en raison des libéralités Gouvernementales envers la grosse Industrie dont elle subit les inconvénients et pour les bénéfices de laquelle, la majorité de cette population donne sa santé et quelquefois sa vie.

Le Conseil Municipal de Montataire, demande à Monsieur le Préfet, de saisir de cette délibération, Monsieur le Ministre de l'Intérieur et le Conseil Général de l'Oise lors de sa prochaine session.

Senlis le 18 Mars 1955

Le Sous-Préfet de Senlis

à Monsieur le Maire de MONTATAUBE

L'examen du budget primitif de votre commune, pour l'année 1955, voté le 11 mars courant, fait ressortir au chapitre VII, une recette de 12.000.000 de frs intitulée "subvention exceptionnelle pour insuffisance de recettes" qui n'est sanctionnée par aucune attribution officielle et ne peut, de ce fait, être valablement comprise dans les recettes budgétaires.

J'ai l'honneur, en conséquence, de vous retourner, sous ce pli, ce budget en vous priant de vouloir bien, conformément aux dispositions des 6ème et 7ème alinéas de l'article 145 de la loi du 5 Avril 1884, inviter votre Assemblée Municipale à en assurer l'équilibre.

Le Sous-Préfet,

signé : Ordioni

et
réab

Le 22 Septembre 1953

Le Comité de Section et les Conseillers Municipaux, se sont réunis le 11 septembre 1953. Après avoir étudié les problèmes de la gestion municipale, ils ont décidé d'avoir un meilleur travail collectif et un plan de réalisation municipale.

Plan de travail pour les réalisations municipales
(à réaliser avant la fin du budget 1953, c'est à dire : Mars 1954)

Entenant compte de notre programme et des nécessités locales, il est nécessaire de donner la priorité aux 3 réalisations suivantes :

1°) La mise en route de la cantine scolaire
(à fonctionner pour le 15 Octobre)

Responsable : Lucien Godart avec dans la commission les camarades, M^{me} Reisin, Caren, Schmitt, Bas.

2°) Construction d'une classe à l'Ecole Maternelle de la rue de l'Eglise,
(délai prévu : Pâques 1954)

Responsable : Marcel ROGER, avec dans la commission les camarades : Gangnon, Mario, Jesus, Mignon.

3°) Aménagement du Parc Balzac (avec comme objectif : l'inauguration au 1er Mai 1954)

Responsable : Marcel Fasseur, avec dans la commission, les camarades, Breilly, Mignon, Opdenhove, Trin.

Comme nous l'enseigne notre Parti, diriger, c'est prévoir, il est nécessaire d'étudier dès maintenant et de créer les conditions de leurs réalisations des points suivants, en restant dans l'esprit de notre programme et des nécessités locales :

1°) Construction d'un groupe scolaire - rendu nécessaire par l'augmentation croissante d'élèves, l'objectif est de faire aboutir le projet existant qui comprend la construction de 8 classes à l'Ecole de la rue Louis Blanc.

2°) Aménagement du terrain de jeu à l'Ecole des garçons,

3°) Etablir un projet de construction de bain-douche. - Pour réaliser ce projet, il sera nécessaire de contracter un emprunt. Il faut donc déposer ce projet le plus rapidement possible afin de le faire appuyer par des actions de la population.

4°) Faire un plan pour la réfection des trottoirs, à affectuer par tranches annuelles.

5°) Rendre visite aux Municipalités Parisiennes pour voir les conditions de construction de logements populaires afin d'établir et de déposer un projet.

6°) Recherche d'un terrain pour la construction d'un marché couvert.

7°) Etablir un projet pour la construction de W.C. public,

8°) Examiner la possibilité du transport des enfants des quartiers éloignés pour se rendre à l'école, peut être par l'achat d'un car.

9°) Voir le projet du terrain de sport.

Ces divers points seront à discuter dans les commissions intéressées et celles-ci feront des propositions aux réunions du Conseil Municipal.

Les camarades, Marcel Coeno, Dédicourt, Gangnon et Trin seront particulièrement responsables des adjudications et marchés afin de les faire aboutir dans les meilleures conditions.

Responsable de ce plan : Le Comité de Section.

VILLE DE MONTATAIRE

Elections Municipales du 26 Avril 1953

LISTE
d'UNION SOCIALE et RÉPUBLICAINE

1577 **FOURNIER** Fernand, Conseiller Général, Chevalier de la Légion d'Honneur
 1578 **CABARET** Rozaire, Etablissements Cima-Wallut
 1564 **MEUNIER** Fernand, Etablissements Daydé
 1585 **CARON** Louis, Etablissements Marinoni
SCHOCKAERT Marcel, Etablissements Usinor
DUMONT Eugène, Ancien Usinor
FASSEUR Fernand, Retraité S. N. C. F.
 1591 **TONNELIER** Clotaire, Ponts et Travaux en fer
 1571 **FASQUELLE** Georges, Caissier-Comptable
 1575 **M^{me} HEURTEUR** Félicienne, Ménagère
DHINAUT Honorat, Etablissements Brissonneau
 1579 **MARTIN** André, Etablissements Cima-Wallut
 1579 **MONTSAINJEAN** Maurice, Commerçant
 1582 **VANDERGUTT** Paul, Employé Sécurité Sociale
MARIE Christian, Employé S. N. C. F.
 1569 **BAIGUE** Arnold, Comptable
 1575 **POINTIN** Lucien, Etablissements Cima-Wallut
ANDERMATT Eugène, Etablissements Brissonneau
 1578 **SIMON** Georges, Etablissements Cima-Wallut
 1582 **BOUFFLET** René, Ouvrier spécialisé
 1578 **PARMENTIER** Henri, Commerçant
DIT LENCHON Joseph, Employé à la Ville
TOUZET Marcel, Etablissements Marinoni

VILLE DE MONTATAIRE

Elections Municipales du 26 Avril 1953

Liste d'UNION OUVRIÈRE et DÉMOCRATIQUE pour la DÉFENSE
 des Intérêts Communaux dans la Paix et l'Indépendance Nationale

présentée par le

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

1. **COENE** Marcel, ³⁰⁰² Maire révoqué, Croix de guerre 39-45, ancien résistant
2. **MIGNON** Maurice, ¹⁹⁸⁷ Maire sortant, Croix de guerre 39-45, ancien résistant
3. **WATTELET** Louise, ¹⁹⁹¹ Adjoint sortant, Ménagère
4. **GODART** Lucien, ¹⁹⁸⁷ Adjoint sortant, Responsable Syndical Brissonneau
5. **ROGER** Marcel, ¹⁹⁸⁴ Adjoint sortant, Responsable Syndical Ets Cima
6. **DEDICOURT** Raoul, ¹⁹⁸² Conseiller sortant, Secré. Féd. de l'Oise du P. C.
7. **GANGNON** Robert, ¹⁹⁸⁹ Secré. Féd. de l'Oise du Parti Communiste Français
8. **BREILLY** Serge, ¹⁹⁷⁴ Membre du Bureau Fédéral de l'Oise Métallurgiste, Membre du Conseil d'Administration de
9. **CARON** Louis, ¹⁹⁸⁰ la S. S. de Creil, Conseiller sortant
10. **FASSEUR** Marcel, ¹⁹⁸⁶ Electricien Chef, Conseiller sortant
11. **TRIN** Robert, ¹⁹⁸⁴ Chef d'Equipe, Croix de guerre 39-45, Conseiller sortant
12. **BELLARD** Armand, ¹⁹⁸⁵ Ajusteur, Conseiller sortant
13. **BELMANS** Félix, ¹⁹⁸⁶ Forgeron, Conseiller sortant
14. **ROISIN** Raymonde, ¹⁹⁸¹ Menagere, Conseiller sortant
15. **BRYNAERT** Robert, ¹⁹⁷⁹ Electricien, Conseiller sortant
16. **MARIE** André, ¹⁹⁸² Métallurgiste, Conseiller sortant
17. **PISNANE** Louis, ¹⁹⁸⁰ Employé E.D.F., Conseiller sortant
18. **SCHMIDT** François, ¹⁹⁷⁷ Métallurgiste, Secrétaire Syndical C. G. T.
19. **BAS** Irène, ¹⁹⁷⁶ Employé E.D.F., Tréfilerie de Creil
20. **OPDENHOVE** Raymond, ¹⁹⁷⁵ Métallurgiste, Ancien prisonnier
21. **DAUDIER** Georges, ¹⁹⁷³ Métallurgiste aux Usines Renault
22. **JESUS** Désiré, ¹⁹⁷⁶ Métallurgiste, Ancien déporté
23. **LESTRILLARD** Pierre, ¹⁹⁶⁹ Métallurgiste

ELECTIONS de C.M.C.A.S.

du 22 OCTOBRE 1992

BEAUVAIS

S.L.V. :

	A C T I F S				I N A C T I F S				E N S E M B L E				
	1989		1992		1989		1992		1989		1992		1992
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	
150	147	- 3	215	+ 19	365		381					+ 16	
138	130	88,43	179	83,25	317	80,77	319	86,84				+ 2	
137	129	87,75	174	80,93	311	79,91	316	85,20				- 3,11	
81	77	59,69	104	59,77	185	61,50	192	59,48				+ 7	
		-4				+11						+ 1,28	
		+0,57				-1,73							
13	19	14,73	12	6,89	25	8,56	35	8,03				+ 10	
		+ 6				+4						+ 3,04	
		+5,25				+1,67							
37	30	23,25	35	20,11	72	25,13	77	23,15				+ 5	
		-7				+12						+ 1,22	
		-3,75				+5,02							
1	3	2,33	9	5,17	10	4,81	12	3,21				+ 2	
		+2				0						+ 0,59	
		+1,60				- 0,36							
5	Aucun candidat	- 5	14	8,04	19	- 14	Aucun candidat	6,11				- 19	
		-3,64				-8,04						- 6,11	

INSCRITS
*

VOTANTS

EXPRIMES

CGGT

CFDT

FO

CFTC

UNCGM

VILLE DE MONTATAIRE

Elections Municipales du 26 Avril 1953

Liste d'UNION OUVRIÈRE et DÉMOCRATIQUE pour la DÉFENSE
des Intérêts Communaux dans la Paix et l'Indépendance Nationale

présentée par le

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

- 2002 1. **COENE** Marcel, *Maître révoqué, Croix de guerre 39-45, ancien résistant*
1987 2. **MIGNON** Maurice, *Maître sortant, Croix de guerre 39-45, ancien résistant*
1991 3. **WATTELET** Louise, *Adjoint sortant, Ménagère*
1987 4. **GODART** Lucien, *Adjoint sortant, Responsable Syndical Bricoleurs*
1984 5. **ROGER** Marcel, *Adjoint sortant, Responsable Syndical Ets Cims*
1982 6. **DEDICOURT** Raoul, *Conseiller sortant, Secré. Féd. de l'Otse du P.C.*
1989 7. **GANGNON** Robert, *Secré. Féd. de l'Otse du Parti Communiste Français*
1974 8. **BREILLY** Serge, *Métallurgiste, Membre du Bureau Fédéral de l'Otse*
1990 9. **CARON** Louis, *Métallurgiste, Membre du Conseil d'Administration de
la S. S. de Creil, Conseiller sortant*
1986 10. **FASSEUR** Marcel, *Electricien Chef, Conseiller sortant*
1984 11. **TRIN** Robert, *Chef d'Equipe, Croix de guerre 39-45, Conseiller sortant*
1985 12. **BELLARD** Armand, *Ajusteur, Conseiller sortant*
1986 13. **BELMANS** Félix, *Forgeron, Conseiller sortant*
1981 14. **ROISIN** Raymonde, *Ménagère, Conseiller sortant*
1949 15. **BRYNAERT** Robert, *Electricien, Conseiller sortant*
1982 16. **MARIE** André, *Métallurgiste, Conseiller sortant*
1980 17. **PISNANE** Louis, *Employé E.D.F., Conseiller sortant*
1977 18. **SCHMIDT** François, *Métallurgiste, Secrétaire Syndicat C.G.T.
Tréfilerie de Creil*
1978 19. **BAS** Iréné, *Employé E. D. F.*
1945 20. **OPDENHOVE** Raymond, *Métallurgiste, Ancien prisonnier*
1945 21. **DAUDIER** Georges, *Métallurgiste aux Usines Renault*
1976 22. **JESUS** Désiré, *Métallurgiste, Ancien déporté*
1976 23. **LESTRILLARD** Pierre, *Métallurgiste*

VILLE DE MONTATAIRE

Elections Municipales du 26 Avril 1953

LISTE
d'UNION SOCIALE et RÉPUBLICAINE

1571	FOURNIER Fernand, Conseiller Général, Chevalier de la Légion d'Honneur	
1578	CABARET Rozaire,	Etablissements Cima-Wallut
1564	MEUNIER Fernand,	Etablissements Daydé
1585	CARON Louis,	Etablissements Marinoni
	SCHOCKAERT Marcel,	Etablissements Usinor
	DUMONT Eugène,	Ancien' Usinor
	FASSEUR Fernand,	Retraité S. N. C. F.
1591	TONNELIER Clotaire,	Ponts et Travaux en fer
1571	FASQUELLE Georges,	Caissier-Comptable
1575	M ^{me} HEURTEUR Félicienne,	Ménagère
	DHINAUT Honorat,	Etablissements Brissonneau
1579	MARTIN André,	Etablissements Cima-Wallut
1578	MONTSAINJEAN Maurice,	Commerçant
1582	VANDERGUTT Paul,	Employé Sécurité Sociale
	MARIE Christian,	Employé S. N. C. F.
1569	BAIGUE Arnold,	Comptable
1575	POINTIN Lucien,	Etablissements Cima-Wallut
	ANDERMATT Eugène,	Etablissements Brissonneau
1578	SIMON Georges,	Etablissements Cima-Wallut
1582	BOUFFLET René,	Ouvrier spécialisé
1578	PARMENTIER Henri,	Commerçant
	DIT LENCHON Joseph,	Employé à la Ville
	TOUZET Marcel,	Etablissements Marinoni

Elections Municipales du 26 Avril 1953

PROGRAMME DE LA LISTE D'UNION OUVRIÈRE ET DEMOCRATIQUE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS COMMUNAUX DANS LA PAIX, L'INDÉPENDANCE NATIONALE présentée par le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 19 octobre 1947 vous nous avez accordé votre confiance en donnant à la liste présentée par le PARTI COMMUNISTE 56% des suffrages.

Le 26 avril 1953 des élections vont avoir lieu pour le renouvellement du Conseil Municipal. Les Communistes a qui vous avez manifesté votre confiance en 1945 puis en 1947 se sont efforcés au cours de leur mandat de la justifier en travaillant à la réalisation du programme qu'ils vous avaient présenté.

C'est avec les mêmes intentions qu'ils se présentent aujourd'hui, décidés à faire aboutir non seulement la construction d'Ecoles et d'aménagement du stade figurant dans le programme de 1947, mais également les réalisations contenues dans le programme ci-dessous. Il est certain que nous ne devons pas sous-estimer les difficultés grandissantes des communes. En 1947, quand les Communistes, avec Maurice THOREZ, étaient au gouvernement, 50 % du budget du Ministère de l'Intérieur était consacré aux collectivités locales sous forme de subvention; en 1952, il ne reste plus que 8%. Le reste va à la Police et à la guerre, alors que les assistances absorbent partout en raison de la misère croissante, une grosse partie des Budgets Municipaux.

Tels sont les fruits amers de la politique du plan MARSCHALL et du Pacte Atlantique : **le gouvernement détourne, pour les besoins de sa politique américaine de fascisme et de guerre, les ressources municipales.**

Nos adversaires, qui soutiennent la politique des gouvernements qui se sont succédés depuis 1947, prétendent que ces élections n'ont pas un caractère politique et qu'il s'agit simplement d'administrer le budget de la Commune. Or, la préparation à la guerre, la poursuite des hostilités au VIET NAM feront que bientôt les budgets des communes seront rendus à leur plus simple expression et que certaines d'entre elles ne pourront pas même assurer le paiement de leur personnel et les Assistances médicales exigées par la Préfecture. C'est pourquoi, les Elus Communistes, conscients de leurs responsabilités, se dressent contre cette politique, car ils savent que lutter pour la Paix et l'Indépendance Nationale, c'est lutter pour l'amélioration de la vie des Communes. Nous ne négligeons pas pour cela les intérêts de la Ville et menons de front les affaires politiques et administratives.

L'entretien du réseau routier se poursuit inlassablement et les **chemins vicinaux** sont à Montataire meilleurs que la route départementale qui traverse la commune. Reste à faire une partie de la rue des Ecoles, et ensuite, nous pourrons orienter nos efforts vers les chemins de plaines, et en particulier ceux donnant accès à l'Eglise et au Cimetière.

Un projet de **Bains douches** sera mis à l'étude, nous possédons maintenant les terrains nécessaires à cette construction. Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, une délibération a été prise pour l'achat d'une **benne tasseurse pour les ordures**.

Un plan prévoyant **l'aménagement du Parc Balzac** vient d'être présenté au Conseil Municipal, il prévoit des jeux pour les petits et grands.

Le château Dubois doit être en accord avec la Sécurité Sociale, aménagé pour les œuvres sociales au rez-de-chaussée.

Les étages supérieurs recevant une salle d'accueil pour les vieux, salle de jeux et de lecture pour tous au fur et à mesure du relogement des locataires actuels.

La construction d'un marché couvert est à l'étude.

Les Logements :

Un dernier recensement a révélé à Montataire 600 logements insalubres, beaucoup de jeunes ménages sont sans abri et les crédits de la reconstruction sont réduits chaque année. Avec la garantie d'emprunt de la commune, 78 logements d'H.L.C. ont été construits. Un autre projet aussi important est à l'étude. Mais la répartition laisse beaucoup à désirer, 50 % de ces logements sont attribués à des personnes venant de l'extérieur ou favorisés par une répartition scandaleuse.

Pour faire aboutir la construction d'immeubles à Montataire, nous unissons les mal logés et avec eux nous obligerons à **construire des logements à loyers accessibles aux travailleurs**, les municipalités communistes de la Région Parisienne ont obtenu de bons résultats dans ce mode de construction et nous saurons les imiter.

Poursuivant la lutte avec les mal logés, nous exigerons le droit de réquisition aux Maires, les formalités actuelles rendant celles-ci impossibles.

Des Waters Publics seront construits à proximité de la Place de la Mairie, selon les exigences du M.R.U.

Les Ecoles : Pour les écoles qui deviennent insuffisantes en raison des nombreuses naissances et de l'extension de la Ville, nous lutterons pour la construction du groupe de Magenta et de Louis-Blanc, dont les projets attendent dans les chemises du Ministère de l'Éducation.

Nous continuerons à améliorer les groupes existants. L'Adjudication pour les travaux d'un **terrain de jeux** à proximité de l'École des Garçons vient d'être faite. Il facilitera la préparation des Brevets Sportifs et donnera plus de place aux ébats de récréations.

Une classe sera aménagée cette année à l'école Maternelle rue de l'Eglise, où les classes sont surchargées et obligées à refuser des inscriptions. L'amélioration de l'extérieur de l'école des filles sera poursuivie, sans négliger l'intérieur où le plus urgent est réalisé.

L'achat d'une auto pour le transport des enfants, des quartiers éloignés, évitera à ceux-ci la fatigue et les intempéries. **La cantine scolaire**, pour l'ouverture de laquelle les difficultés d'organisation, de trésorerie sont grandes, sera cependant ouverte cette année. Toutes ces difficultés ont entraîné la fermeture des cantines qui fonctionnaient dans le Département dans le cadre de l'instruction primaire, elles ne doivent pas nous arrêter, au contraire.

A toutes ces réalisations, qui font partie de notre programme, il faut ajouter les **secours à accorder aux vieux** par le Bureau de Bienfaisance qui recevra les subventions nécessaires de la commune, pour permettre, malgré les difficultés, de poursuivre les distributions de charbon et de pain aux indigents.

Il faut également ajouter **le soutien aux petits commerçants** contre les harcèlements du fisc.

L'aide aux travailleurs sans emploi dans cette période de crise se poursuivra et s'améliorera dans la mesure des possibilités financières.

Comme en Mars 1950, au cours des luttes revendicatives, nous apporterons à la Classe Ouvrière et aux organisations Démocratiques l'aide la plus large dans le but de faire aboutir son désir le plus cher.

LA PAIX DEFINITIVE DANS L'INDEPENDANCE NATIONALE

FRANÇAIS, ET FRANÇAISES,

Le 26 avril prochain, les élections municipales vont avoir lieu dans toute la FRANCE. C'est la première grande consultation électorale depuis les élections législatives de juin 1951.

Les politiciens de tous les partis de la majorité y compris du Parti Socialiste, maîtres dans l'art du camouflage et de la duplicité s'emploient à présenter les élections municipales sous un jour apolitique et administratif.

Vous ne serez pas dupes!

En réalité, à l'occasion de ces élections qui touchent des questions d'une importance vitale pour les travailleurs des villes et des champs pour les chômeurs, les vieux, les assistés, les déshérités, l'ensemble des petites gens, **il s'agit de faire un choix.**

Il s'agit de choisir entre les dépenses fabuleuses de guerre qui enrichissent une poignée de capitalistes en ruinant la Nation, les impôts de guerre écrasants, la ruine du franc, la reconstitution d'une nouvelle Wehrmacht nazie si dangereuse pour la Paix et la sécurité de la FRANCE, la politique de plus en plus américanisée de nos gouvernants.

Il s'agit de choisir entre cette politique là et une autre politique que ferait un gouvernement véritablement français dont la formation peut être imposée par l'union et l'action de la classe ouvrière rassemblant autour d'elle les forces vives de la Nation en un puissant Front National Uni de l'indépendance et de la Paix.

La politique d'un tel gouvernement serait une politique de Paix, l'Indépendance Nationale, de sauvegarde des libertés républicaines et de mieux-être des travailleurs.

Une telle politique entraînerait :

- La dénonciation des accords enchaînant la FRANCE aux plans de guerre des milliardaires américains.
- La cessation de la guerre du VIET-NAM.
- Le refus des accords de BONN et de PARIS et la solution pacifique du problème allemand.
- Des relations économiques normales avec tous les pays et, en particulier, avec l'Union Soviétique, dont la politique constante de Paix est approuvée par l'ensemble des peuples.

Une telle politique permettrait :

- La réduction massive des dépenses de guerre et de police.
- La réforme démocratique de l'impôt.
- L'amélioration du niveau de vie de tous les travailleurs.
- La solution de la crise agricole, notamment par la revalorisation du pouvoir d'achat des travailleurs.
- L'augmentation de la retraite des vieux, la Sécurité sociale garantie à tous, ainsi que les œuvres d'aide à l'enfance, d'assistance aux déshérités et à l'ensemble des petites gens.
- La reconstruction, la construction de logements et la sauvegarde des intérêts des sinistrés mobiliers.
- La construction d'écoles, de stades au lieu de pistes d'envol pour les bombardiers américains.
- La libération des emprisonnés, la cessation des poursuites et la fin du complot.

De la réalisation de cette politique dépend l'avenir de nos communes.

ELECTEURS, ELECTRICES,

VOUS VOULEZ QUE ÇA CHANGE !

S'ajoutant au développement de l'action unie des masses pour la liquidation du complot, la défense des revendications des travailleurs des villes et des campagnes, votre vote sera d'un très grand poids pour imposer le changement de politique qu'attendent des millions de Français et de Françaises.

LE 26 AVRIL VOUS EXIGEREZ QUE ÇA CHANGE !

En votant pour la liste présentée par le **Parti Communiste Français**, vous voterez pour une politique française, le bien-être, la Liberté, l'Indépendance Nationale et la Paix, pour le socialisme.

Elections Municipales du 26 Avril 1953

Liste d'Union Sociale et Républicaine

Electrices, Electeurs,

Dimanche prochain, 26 Avril 1953, vous aurez à vous prononcer pour élire les 23 Conseillers Municipaux qui constitueront le nouveau Conseil Municipal.

Conformément à la loi municipale de 1884, ce sont ces 23 Conseillers élus qui se réuniront 8 jours plus tard pour élire la Municipalité, c'est-à-dire, le Maire et les Adjointes.

Vous accorderez vos suffrages aux Candidats qui, par leurs aptitudes, leur probité et leur moralité, sont susceptibles de respecter la volonté de chacun, de maintenir intacts les institutions que nous avons eu tant de mal à retrouver après le passage de la bourrasque nazie, contre les propagandistes de slogans et de propagandes démagogiques pouvant aller jusqu'à faire de tout militant honnête et sincère, le complice inconscient d'une opération véreuse et anti-nationale.

Les Candidats de la liste d'Union Sociale et Républicaine qui sollicitent vos suffrages n'ont pour seule préoccupation que l'intérêt de la commune et la sauvegarde des deniers municipaux.

Ils désirent mettre fin au gaspillage et à cette politique de défense des intérêts particuliers pour s'occuper de la défense de la collectivité, et par conséquent font appel sans aucune exclusive aux personnes animées des mêmes sentiments.

Soucieux et respectueux du suffrage universel, les Candidats de la liste d'Union Sociale et Républicaine ne vous feront aucune promesse impossible à réaliser, étant donné que dans la conjoncture actuelle, les réalisations, les résultats tangibles, visibles constituent la meilleure forme de propagande.

Nous ne vous proposerons qu'un programme limité à nos possibilités de réalisation :

HABITAT. - Quels que soient les efforts qui pourront être réalisés dans l'ordre technique et dans l'ordre financier pour lutter contre le taudis et assurer l'entretien des immeubles existants, la question de l'habitat ne sera résolue que dans la mesure où il aura été possible d'édifier des constructions nouvelles en nombre suffisant et de qualité satisfaisante. Notre désir est de mettre à la disposition, non plus d'une catégorie restreinte de ménages, mais du plus grand nombre possible de travailleurs, les habitations saines, indispensables à leur logement. Nous désirons la construction de nouvelles cités H. L. M. pour lesquelles les travaux sont financés par l'Etat et parfois subventionnés par notre département; la commune devant faire simplement l'apport du terrain, une demande lui a été adressée en ce sens, par l'Office des H. L. M., pour l'édification de 84 nouveaux logements.

ÉCOLES. - Il est évidemment de toute équité, dans l'intérêt même des familles et des maîtres que cesse une situation qui continue à se prolonger dans la commune, sans que le Conseil Municipal ait fourni les motifs de sa carence dans ce domaine.

Pour se dérober en la matière, il ne faut pas invoquer l'insuffisance des ressources communales. En ce qui concerne la promesse faite par les élus communistes, les groupes scolaires de Magenta et de Gournay n'ont jamais vu le jour. Peut-on invoquer le manque de ressources, alors qu'il a été pris une délibération (*fort heureusement non approuvée*), pour l'acquisition d'un auto-car nécessitant obligatoirement l'emploi d'un chauffeur et l'obligation d'assurances (*sans tenir compte de l'achat du carburant*), pour soit-disant transporter 2 fois par jour et vice-versa les enfants du hameau dans la ville.

La construction du groupe scolaire de Magenta comprenant 2 classes et 1 logement n'aurait pas nécessité une dépense supérieure à celle demandée pour l'acquisition de l'auto-car; étant donné que les terrains sont déjà la propriété de la ville, l'acte d'acquisition à M^{me} HAEGEMAN et consorts GAUTIER a été rédigé et le paiement effectué le 17-11-1938 chez M^e Dorchies, par l'ancienne Municipalité :

De plus, les groupes scolaires sont subventionnés par l'Etat.

En accordant vos suffrages aux Candidats de la liste d'Union Sociale et Républicaine, vous nous permettrez de réaliser les projets concernant les Ecoles et l'Habitat.

CHOMAGE. - Nous n'ignorons pas que les licenciements et mises à pied intervenus récemment affectent durement le monde du travail, et vous avez certainement pris connaissance du vœu émis par notre ami FOURNIER lors de la dernière session du Conseil Général; vœu par lequel il demandait l'ouverture à dater du mois de Février au plus tard, de chantiers communaux et Départementaux sous la direction technique des Ponts et Chaussées et du M. R. U., avec inscription d'urgence d'un crédit de 50 millions au budget primitif du Département.

Cette rémunération aurait été plus avantageuse que la modeste allocation de chômage, même lorsqu'il n'y a pas manque de diligence dans l'examen des dossiers déposés.

VIEUX TRAVAILLEURS. - Dans une commune comme la nôtre, où les ressources n'ont jamais été aussi élevées (*Nous ne citerons pour preuve que l'apport provenant de la taxe locale, 80 millions, plus l'année précédente*), nous estimons qu'il est un devoir de venir grandement en aide aux vieux travailleurs de la localité. L'activité de la Municipalité dans ce domaine ne s'est guère manifestée; seuls le Syndicat d'Initiatives et la Caisse locale et non communale des vieux travailleurs y ont grandement participé.

Notre désir est simplement d'aider de notre mieux ceux qui cherchent avec angoisse un remède efficace et pacifique à la misère qui grandit.

C'est avec cet état d'esprit que nous nous présentons à vos suffrages et vous demandons de voter Dimanche pour la liste d'Union Sociale et Républicaine.

Le succès des élus communistes n'a été acquis QUE GRACE AUX ABSTENTIONNISTES

S'abstenir, c'est voter Communiste.

Votez pour la liste complète. Tous aux urnes ! Pas d'abstention !

Vu, les Candidats.

Un bruit court dans la ville

..... Un appel aux travailleurs de MONTATAIRE ressemblant exactement à un S.O.S. demandant du secours pour la barque municipale sur le point de sombrer vient d'être distribué dans la ville .

Dans l'impossibilité de justifier une bonne et saine gestion du Conseil municipal duquel on a eu le soin d'éliminer (afin de mieux se réunir en Comité restreint) tous ceux qui voyaient de trop près, le Parti Communiste dépourvu de toute arme efficace pour nous combattre continue de se perfectionner dans ses attaques aussi démagogiques que mensongères .

Est-ce que ces accusations erronées ne rappellent pas l'appel lancé aux ouvriers de la C.I.M.A. contre un de leurs meilleurs défenseurs délégué de la C.G.T. lorsque dans leur tract ils écrivaient textuellement " B... s'est allié à un ennemi déclaré des travailleurs, le Préfet des C.R.S. " .

N'est-ce pas suffisant pour démontrer aux travailleurs que faute d'arguments les communistes ne possèdent qu'une seule arme bien faible pour leur défense.

Les travailleurs de la C.I.M.A. et leurs collègues savent maintenant que cette arme est bien émoussée et ne produit plus son effet .

La Section Socialiste ;

Ce que l'on n'a pas photographié

Le chauffage "pulsé" qui coûte plus d'un million d'achat de gaz par an et qui a pour résultat le surchauffage pour certains enfants placés d'un côté de la classe et de laisser geler ceux qui sont de l'autre côté (consultez maîtres et élèves)

La dite "piscine" qui fait du reste partie du terrain de sport qui en plus du prix d'achat coûte très cher aux contribuables par suite du nombre d'heures considérables de main-d'oeuvre étant donné que par manque de surveillance quatre ouvriers se prélassaient sur le terrain, trois couchés, le quatrième faisant le guet .

Quant à la piscine il est inutile de dire que soit par ingérence ou ignorance des règles les plus élémentaires d'hygiène, elle se trouve exactement au-dessous de l'égoût collecteur des H.L.M. et ne dégage pas une odeur très odorante . C'est la raison pour laquelle les services de santé et d'hygiène ont donné un avis défavorable à l'approbation du projet .

Une superbe photographie représente la cantine scolaire elle est vraiment belle, mais quand et comment a-t-elle fonctionné ?

Un jour viendra, mais lequel ?

Ce que l'on n'a pas photographié ces dernières années c'est la remise d'un bronze à M. MATTELET, par les délégués du Comité d'Entreprise d'USINOR, lors du repas offert aux Vieux Travailleurs de l'entreprise précitée .

La Section Socialiste

PROBITÉ, HONNÊTÉTÉ ET LOYALISME A LA SAUCE STALINIENNE

Dans un précédent "tract" distribué tardivement par le parti communiste lors des dernières élections complémentaires, il est mentionné que les dirigeants socialistes, et en particulier FOURNIER sur le plan local, leur ont depuis longtemps appris qu'ils avaient rompu avec l'honnêteté et la probité politique.

Comme on le verra par la suite, mieux aurait valu se taire, mais la méthode du P.C. est de calomnier et d'accuser pour n'avoir pas à s'expliquer.

De telles accusations ne peuvent que provoquer le sourire. Notre camarade FOURNIER n'a pas à recevoir de leçons d'honneur ni de moralité de gens qui se présentent la main sur le cœur et les pieds sur la conscience. Il n'est pas de ceux qui contribuent à discréditer les institutions que nous avons eu tant de mal à retrouver après le passage de la bourrasque nazie, pas plus qu'il n'a aucun lien de solidarité avec un parti pouvant aller jusqu'à faire de tout militant honnête et pur le complice inconscient d'une opération véreuse. La population sait que notre ami FOURNIER a servi la résistance, qu'il ne s'est pas servi d'elle, et qu'il n'a pas été servi par elle; il y a une nuance ! Et puisque l'occasion nous en est donnée;

Au fait, où sont l'honnêteté et la probité ?

Il n'était pas fait allusion à Fournier lorsque BERTRAND, encore l'adjoint de la Municipalité actuelle, écrivait "Ce n'est pas moi qui ai fait refaire mon logement par le peintre de la ville et aux frais de la ville".

"Ce n'est pas moi qui traitais les marchés de gré à gré à la Mairie sans jamais réunir la Commission," et il ajoutait :

"Que les travailleurs jugent selon les faits et ce qu'ils voient; qui s'emplit les poches ?"

Et l'article paru dans un journal régional mentionnant la vente de matériel Municipal sous la désignation "ferraille" pour laquelle le 1er bulletin de recette, combien modeste, n'a été établi qu'au moment de l'ouverture du tronc du bureau de bienfaisance et sur la demande expresse du Receveur Municipal. A-t-il reçu une réponse et une explication ? Mieux vaut calomnier et accuser plutôt que de s'expliquer comme il est mentionné plus haut.

Peut-être que pour les rédacteurs du tract auquel nous répondons aujourd'hui, le plus bel exemple de probité est celui qui a consisté à vendre certaines rames de papier au Syndicat de la CIMA, à percevoir les fonds provenant des cotisations versées par les syndiqués, alors que ce papier avait été payé sur le budget municipal, et à ne pas établir de bulletin de recette pour en effectuer le reversement audit budget.

Ceci peut être contrôlé, et pour éviter une tentative de dernière heure, une menace de procès en diffamation par exemple, nous nous justifions aussitôt par les documents ci-dessous

-RECU SUR EN-TÊTE DE LA VILLE AVEC CACHET DE LA VILLE-

VILLE DE MONTATAIRE

Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis.

Montataire, le 1er Mars 1950

-:-

RECU de D'HOCKERS Marin la somme de mil sept cent cinquante francs
(1.750) pour papier ayant servi à l'impression du journal de la section CIMA-
WALLUT

(cachet de la Mairie)

signé : COENE

..../...

et lettre de la Sous-Préfecture de Senlis après enquête à la Recette des Finances:

SOUS-PREFECTURE
DE SENLIS

REPUELIQUE FRANÇAISE

Senlis, le 26 Février 1952

-:-

Monsieur le Conseiller Général,

Vous avez bien voulu porter à ma connaissance que plusieurs rames de papier auraient été cédées par l'ex-Maire de MONTATAIRE pour servir à l'impression du journal de la section "CIRA-WALLUT".

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les recherches prescrites par la Recette des Finances dans la comptabilité du Receveur Municipal n'ont pas permis de retrouver la trace d'un encaissement de 1.750 francs pour rétrocession des rames de papier dont il s'agit.

En effet, aucun titre de recette correspondant n'a été enregistré à la Recette des Finances et aucune somme n'a été encaissée à ce titre par le Percepteur de Creil entre le 1er Janvier 1950 et le 21 Février 1952.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Sous-Préfet,

N'aurait-il pas été préférable que le "tract" distribué au moment des élections partielles nous donne un aperçu de la gestion municipale? Il est certain qu'il aurait été plus gênant et plus embarrassant à établir; mais peut-être nous aurait-il fait connaître les raisons pour lesquelles les 80 millions provenant de la taxe locale pour les trois années précédentes étant insuffisants pour combler le déficit, le Conseil Municipal actuel nous a gratifiés en 1952 de nouveaux impôts :

4.200 centimes additionnels.

taxe locale majorée et portée au maximum.

taxe d'abattage portée de 1 fr à 3 frs du kilo sur le
boefsteak de la ménagère.

licences majorées de 110% et fixées de 2.400 frs à 5.000 frs.

Sans que les fêtes de fin d'année aient plus favorisé, pour cela, les vieux travailleurs et les enfants des écoles de la localité.

La nécessité a force de loi, et lorsque les ressources sont nombreuses, et que inévitablement la situation doit être prospère, un gros effort doit être fait pour venir en aide à tous les déshérités de notre Cité.

La majorité de la population a compris; elle ne tardera pas à juger.

La Section Socialiste.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

édité par la Section de Montataire du Parti Communiste Français

Elections Municipales des 26 Avril et 3 Mai 1953

Allons aux Elections Municipales

pour la Paix, l'Indépendance Nationale, le Pain et les Libertés

Les élections municipales qui vont avoir lieu les 26 Avril et 3 Mai 1953, sont d'une importance exceptionnelle.

Ne se placent-elles pas en plein complot gouvernemental contre la classe ouvrière et la Nation, au moment où ces gouvernants indignes s'appêtent à faire ratifier les accords de Bonn et de Paris qui officialisent le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest revancharde et nazie, au moment où les conséquences de la politique de vassalisation de la France aux Etats-Unis se font le plus sentir par les dures conditions de vie, le chômage, le manque de logements, etc...

Devant la réprobation populaire à cette politique, les hommes de la bourgeoisie et leurs serviteurs, c'est-à-dire tous les partis américains en France, les actionnaires d'Usinor, Cima, Brissonneau, en passant par les nervis R.P.F. et jusqu'à Fournier et son parti socialiste, tous essaient de faire croire que ces élections ne présentent pas un caractère politique, que ce sont des élections administratives.

Certes, la population de Montataire aura à se prononcer sur la gestion municipale communiste, nous n'avons sur ce point aucune crainte sur le jugement des électeurs. Le bilan de la municipalité communiste (que l'on peut lire par ailleurs), parle de lui-même sur les qualités de réalisateurs que sont les élus de notre Parti.

Mais il est clair que ces Messieurs de la bourgeoisie, le gros patronat, voudraient cacher aux électeurs leur honteuse exploitation. Ils ne voudraient pas que l'on dise que les bas salaires, la hausse constante des prix, le chômage, le marasme économique et commercial, les arrestations et poursuites de militants de notre parti et de la C.G.T., les brimades, les cadences infernales à l'usine, que ce sont d'abord eux les responsables.

Pour essayer de maintenir leur honteux privilège de classe, ils ont vendu la France à l'Amérique des banques et des trusts. Par haine et par peur du Peuple, ils veulent plonger le monde dans une guerre contre l'Union Soviétique, le pays du socialisme, le pays de la classe ouvrière au pouvoir, le pays de Lénine et de Staline qui vient d'effectuer sa sixième baisse des prix depuis 1947.

La devise du patronat est : **produire plus en accélérant les cadences, réduire le personnel et les salaires**

afin d'obtenir un maximum de profits. Nous avons ici l'exemple de la CIMA, qui a licencié un certain nombre de travailleurs et qui a réalisé en 1952 en bénéfices avoués et camouflés : **4 milliards, c'est-à-dire plus de bénéfices sur chaque employé qu'il n'a reçu de salaire.**

Fournier et son parti voudraient apparaître blancs comme neige en jouant l'opposition à la politique gouvernementale que la S.F.I.O. a amené par son soutien et les votes de ses députés, du Plan Marshall, du Pacte Atlantique, de la Communauté Européenne, du pool charbon-acier, par leur responsabilité dans le déclenchement de la guerre au Viet-Nam, par la scission au sein du mouvement syndical qu'ils ont provoqué sur intervention des américains. De plus, les députés socialistes votent chaque année les honteux budgets de guerre.

Les travailleurs en lutte pendant les grèves de 1950 se rappellent que c'est dans le bureau de Biondi qu'a été élaboré le plan d'attaque des C.R.S. C'est aussi le parti socialiste qui distribue dans notre localité les tracts « Paix et Liberté », dont les colleurs d'affiches ont lancé une grenade contre notre camarade Marcel Coene.

En un mot, tous ces hommes des partis américains, du R.P.F. à la S.F.I.O., voudraient éviter que l'on fasse le procès de leur politique, qui amène la misère et le chômage, la mévente et les faillites pour les petits commerçants, une misère noire pour les vieux, l'avenir sans perspectives pour les jeunes, 600 logements insalubres et des centaines de mal-logés à Montataire, la suppression de la ligne de chemin de fer Creil-Beauvais.

Parce que les communistes sont les meilleurs défenseurs du Pain, de la Paix et des Libertés, et que le Parti Communiste Français constitue un obstacle à leurs plans de misère et de guerre, les partis américanisés montent le complot contre nous et contre les grandes organisations qui défendent la classe ouvrière et la Nation.

C'est pour ces raisons qu'ils ont essayé par tous les moyens, révocation du Maire, provocations policières et autres, de chasser les communistes de la Mairie.

A chaque fois, ils ont été battus grâce à l'action unie de toute la population. De même aujourd'hui, leur complot sera mis par terre, les libertés sauvegardées et une politique de Paix sera instaurée dans notre Pays grâce au renforcement de l'action constante de la classe ou-

rière unie. Les libérations de nos camarades André Tollet et Jean Meunier nous en ouvrent la voie.

Toutes les belles promesses des hommes des partis américains, ne sont que démagogie et tromperie, car ils soutiennent la politique de guerre.

Il faut un changement de politique, une politique de Paix et d'indépendance nationale, c'est-à-dire : plus de

beurre et moins de canons, plus de logements et moins de pistes d'envol pour semer la mort.

VOTER COMMUNISTE, C'EST VOTER POUR LA PAIX ET LE BONHEUR !

Voter pour les autres partis américains, c'est voter pour plus de misère et de guerre.

LE BILAN

Les élus communistes se sont montrés des réalisateurs

C'est avec confiance que nous allons aux élections

Le 17 octobre 1947, les électeurs de Montataire se prononçaient à une très forte majorité pour la liste d'Union Républicaine, résistante et antifasciste présentée par le Parti communiste à qui était confiée pour 5 ans 1/2 la tâche d'administrer la commune.

préparation à la guerre et pour la cessation des hostilités au Viet-Nam.

A L'AVANT-GARDE DE LA LUTTE POUR LA PAIX ET DU BIEN-ETRE POUR LES TRAVAILLEURS

Si pour certains Conseils municipaux l'administration seule compte, il n'en va pas de même pour nous.

Nous recherchons, et c'est le mérite des communistes, les causes de nos difficultés, et nous prenons nos responsabilités jusqu'au bout.

Nous travaillons depuis toujours pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière et luttons à ses côtés en l'aidant de toutes nos forces dans sa lutte pour ses revendications, comme nous l'avons fait au cours des grèves de 1950.

PAR SA POLITIQUE DE GUERRE, L'ETAT ORGANISE LE PILLAGE DES BIENS COMMUNAUX

Cette lutte politique que nous avons menée avec la population, ne nous a pas fait négliger l'administration de la Ville, les personnes de bonne foi savent d'ailleurs le reconnaître.

Dans le programme que nous avons présenté en 1947, nous avons prévu des écoles à Magenta, à Gournay, un stade pour les jeunes, c'est parce que la politique du gouvernement freine ces réalisations, que, conscients de nos responsabilités, nous dénonçons cette politique.

La Commune n'a pas encore touché un sou sur ses dommages de guerre, alors que la plus grande partie de ces réparations sont effectuées. Que doit-on penser d'un gouvernement dont les membres ne cessent de s'apitoyer sur le sort des communes, alors qu'il ne peut même pas acquitter ses dettes envers elles. On ne peut mieux se moquer du monde !

NOUS AVONS MAINTENANT DE BONNES ROUTES, MAIS IL Y A AUSSI LES CONSEQUENCES DE L'AUGMENTATION DES PRIX

Malgré cette situation, malgré ces difficultés, nous avons poursuivi la réalisation de notre programme et nous l'avons bien souvent dépassé en ce qui concerne les travaux où nous n'avons pas à attendre les subventions de l'Etat.

Un gouvernement, quel qu'il soit, ne peut à la fois préparer ou faire la guerre et améliorer le sort des ouvriers, construire des maisons dont ils ont tant besoin, c'est pourquoi, courageusement, nous avons pris position contre les gouvernements qui se sont succédés et qui, les uns après les autres, ont œuvré à la préparation de la guerre contre l'Union Soviétique et les démocraties populaires et à la poursuite de la guerre au Viet-Nam.

Dans cette lutte, les membres du Conseil municipal n'ont pas faibli.

Cela nous a valu d'être traduits devant les tribunaux.

Cœne Marcel, Dédicourt Raoul, Marie André et Brynaert ont été condamnés avec d'autres responsables de la section Communiste de Montataire, à différentes peines pour leur lutte contre la répression, contre la

L'entretien des Ecoles, des Bâtiments communaux, des chemins vicinaux, sont à la charge des Communes, et dans ces différents domaines, jamais à Montataire un Conseil Municipal n'avait autant réalisé en 6 ans.

Tout cela peut faire dire que nous avons de l'argent pour le faire, les gros malins ! Bien sûr. Mais la situation des communes est-elle meilleure qu'avant la guerre ? Dire oui, serait faire mentir tous les maires de France, Montataire ne fait pas exception. Les routes sont comme elles n'ont jamais été.

Pour ces routes 24.489.900 francs ont été dépensés au cours des 6 années précédentes.

L'augmentation incessante y est naturellement pour beaucoup, puisque la rue Lesieur, faite en 1946, a coûté la somme de 345.160 francs, alors que la rue A. Desnosses, qui est à peu de choses près la même, a coûté en 1950-51, 1.604.690 francs !

DES ECOLES PARMIS LES PLUS MODERNES DU DEPARTEMENT

Les Ecoles ont été l'objet de soins particuliers, tant en ce qui concerne les grosses réparations que les travaux d'entretien.

Le chauffage par air chaud, qui permet le renouvellement de l'air dans les classes 3 fois par heure, est, au point de vue hygiène, une réalisation importante ; puisse la santé des enfants en ressentir les heureux bienfaits.

Le matériel scolaire est maintenant en bon état et il ne suffit plus maintenant que de renouveler celui-ci au fur et à mesure des besoins, qui seront maintenant beaucoup moins urgents.

Il reste encore beaucoup à faire pour l'extérieur de l'Ecole de Filles, ce vieux bâtiment centenaire, dont l'intérieur est maintenant rénové, mais là aussi, le plus urgent est fait.

Alors que le montant des travaux de grosses réparations était, en 1947, de 123.643 fr., il était successivement en 1948 de 548.886 fr., en 49 de 2.808.840 francs, en 50 de 2.851.196 fr., en 51 de 5.234.643 francs et en 1952 de 3.567.262 francs.

A cela vient s'ajouter le montage du chauffage à l'Ecole des Filles et des Garçons, qui atteint 9 millions, l'achat du matériel scolaire et des fournitures aux élèves, 2.711.947 fr. de matériel (tables, chaises, armoires, etc.), ont été achetés au cours des cinq dernières années ; les fournitures scolaires atteignent maintenant 1 million chaque année.

DES SQUARES, DES LIEUX DE REPOS ET DE LOISIRS

Pour la poursuite de notre programme, qui comportait notamment des parcs et squares, une salle de

loisirs pour les vieux et les jeunes, il nous fallait acquérir des terrains.

Le château Balzac et son parc nous donnent des possibilités énormes, dont nous avons à cœur de tirer profit, nous avons acquis d'autre part un petit terrain rue des Déportés, transformé déjà depuis plusieurs années en square.

Un autre terrain a été acquis à l'Union Coopérative d'Amiens, derrière la salle des Fêtes ; il a permis la construction d'une sortie de secours et d'aménager là aussi un lieu de repos.

Le terrain où doit être érigé le stade pour lequel nous attendons encore l'approbation du projet par le gouvernement, est encore une acquisition.

L'ABSENCE DES LIBERTES COMMUNALES ET SES CONSEQUENCES DESASTREUSES POUR LES ADMINISTRES

Reste le cimetière, pour lequel nous avons été poussés jusqu'au Tribunal Civil, qui a fixé le prix à 80 fr. le mètre carré, quand nous pouvions l'avoir pour 66 fr., prix qui nous était offert par M. Schulz, et repoussé par l'administration des Domaines et la Préfecture en 1950, alors que le Conseil municipal avait pris une délibération favorable pour éviter les formalités d'expropriation. Voici là une belle expression des pouvoirs de tutelle, qui justifie, s'il en est besoin, la lutte des Communistes pour les Libertés Communales ; cette bagatelle va coûter, en tenant compte du prix fixé par le Tribunal, et l'augmentation des matériaux à employer pour la clôture de ce cimetière, depuis 1950, plusieurs millions à la Commune. A ceux qui prétendent que nous avons gaspillé les deniers communaux, nous demandons de s'adresser à ces messieurs. Mais peut-être est-ce encore là, faire de la politique ?

LES MAUVAIS IMPOTS ET LES IMPOTS DE CLASSE

Nous n'avons cessé de dire que les impôts étaient mal répartis, dans la mesure où nous pouvons frapper aux coffres-forts rebondis des trusts, nous n'y manquons pas ; la taxe sur les locaux à usage professionnel, si elle reste à 8 % pour les artisans, a été portée à 30 %, c'est-à-dire le maximum, pour les grosses entreprises.

Les centimes additionnels, dont le nombre a été augmenté, sont encore au coefficient 4 de 1945 et si cette augmentation a entraîné l'augmentation des impôts, on pourrait s'étonner que dans les communes voisines, où il y a moins de centimes, on paie davantage ; c'est que, là encore, le loyer matriciel n'a pas été revalorisé chez l'habitant, alors que les Entreprises n'ont pas joui des mêmes avantages, ce qui, pour nous, est normal.

La taxe locale, qui est maintenant le revenu principal des communes, a été portée à 1,75 %. Nous ne cesse-

rons jamais de répéter que cette taxe est impopulaire, parce qu'elle frappe tous les consommateurs au même titre, et à nos adversaires qui nous reprochent cette augmentation, nous disons que cette taxe est maintenant la seule ressource des communes permettant à celles-ci de faire face aux augmentations sans cesse croissantes, qu'elles ont à supporter.

Montataire a été la seule commune dans l'Oise, à s'élever contre cette taxe, en ne l'appliquant que 10 mois après toutes les autres, pour marquer sa réprobation ; si nous avons été suivis, il est certain que d'autres mesures moins impopulaires auraient été prises.

Aujourd'hui, alors que le montant des dépenses militaires a été multiplié par 10, les subventions aux communes, qui figuraient pour 50 % au budget du Ministère de l'Intérieur, ne figurent plus que pour 5 % dans ce même budget, devenu essentiellement un budget de police, de répression contre la classe ouvrière, les petits commerçants et artisans.

LA DEFENSE DES MASSES LABORIEUSES EST INTIMEMENT LIEE A LA DEFENSE DES INTERETS COMMUNAUX

Nous proclamons que rien, en ce qui concerne la défense des classes laborieuses, ne nous a laissés indifférents.

Que ce soit l'aide aux grévistes en 1950, alors que ceux-ci étaient en lutte pour l'amélioration de leur sort ;

L'aide de la municipalité a été organisée rapidement et puissamment, en accord avec les syndicats ;

Que ce soit pour la défense des intérêts des commerçants, la municipalité a pris position très nettement ;

Que ce soit contre la guerre au Viet-Nam, ou contre la politique de préparation à la guerre, qui ruine l'économie Nationale ;

Toujours nous avons été et resterons à la pointe du combat, quelle que soit la répression que font peser sur nous les gouvernements actuels.

La vie des Municipalités est liée à celle de la France, dont nous réclamons l'indépendance.

Elle est liée à la Paix, dont nous sommes les plus ardents défenseurs.

Venez vous joindre à nous dans le combat pour la Paix, le Pain, les Libertés, au moment du retour de notre cher camarade Maurice Thorez, qui vient reprendre la tête du combat pour hâter la fin de la politique de misère et de guerre.

PROMOTION STALINE

La Paix sera conservée et consolidée si les peuples prennent en mains la cause du maintien de la paix et s'ils la défendent jusqu'au bout.

J. STALINE

LE CAMARADE STALINE EST MORT

C'est un grand malheur qui frappe la classe ouvrière et les peuples du monde entier.

Je donne mon adhésion au Parti de Maurice THOREZ le meilleur stalinien français.

J'adhère au Parti Communiste Français.

NOM :
Prénoms : Age :
Adresse :
Profession :
Lieu de travail :
Date :

Signature :

Nous avons perdu le camarade STALINE : le stalinisme vit et vivra éternellement dans le cœur des hommes

Unis autour du meilleur stalinien de France, notre camarade Maurice THOREZ, nous allons au combat, sous le drapeau immortel de LENINE et de STALINE, le drapeau du Communisme.

Le Comité Central du
Parti Communiste
Français

6 Mars 1953.

Remettre ce bulletin aux militants de notre Parti de votre quartier, de votre entreprise, aux vendeurs de l'Humanité ou adressez-le à la Fédération de l'Oise du Parti Communiste Français, 23 rue du Beauvoisis à Creil.

Municipales 8 Mars 1959

Elections Municipales des 8 et 15 Mars 1959

**LISTE d'UNION, de FRATERNITÉ
et d'Intérêts Communaux**

1287 PARMENTIER Henri	Entrepreneur Electricien
1285 ROUSSILLON Henri	Cultivateur
1287 TERRIEUX Marcel	Employé Usinor, Médaille Militaire, Croix de guerre
1286 DESSAINT Charles	Entrepreneur
1271 POZNIAK Jean	Employé principal, Médaille commémora- tive 39-45, Médaille combattant volontaire, Chevalier du mérite social
1271 HEURTEUR Félicienne	Ménagère
1280 M ^{lle} FASQUELLE Julienne	Employée P. T. T.
1277 GEFROY Christian	Traceur, Société Marinoni
1280 SIMON Marcel	Raboteur, «
1272 CRETON André	Régleur, «
1273 ESTIG Claude	Ajusteur, « Croix de guerre
1276 DENOYELLE Bernard	Soudeur, «
1276 BONHEUR Guy	Tourneur, «
1278 ROUCHON Gilbert	Tailleur, «
1278 VECKMAN Serge	Employé, Astral-Celluco
1276 GRINCOURT Jules	Chef de service «
1278 FONTAINE Jean-Pierre	Usinor
1287 TONNELIER Clotaire	Ponts et Travaux en Fer
1280 DESMARQUET Lucien	C.I.M.A.
1282 ALLAIN Eugène	S.N.C.F.
1280 COMPICNE Marcel	C.I.M.A.
1271 MARIE Christian	S.N.C.F.
1266 MEUNIER Fernand	Retraité des E ^{ts} Daydé, Ancien Adjoint

Elections Municipales du 8 Mars 1959

LISTE du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
pour la défense des intérêts de la population
et des libertés communales

2804 COËNE Marcel, Maire sortant, Croix de guerre 1939-45, ancien résistant	1
2799 GODART Lucien, 1 ^{er} Adjoint sortant, militant syndical, membre du C. A. de la	2
Sécurité Sociale	
2772 MIGNON Maurice, Adjoint sortant, Croix de guerre 1939-45, ancien résistant	
2781 ROISIN Raymonde, Adjoint sortant, ménagère	
2769 ROGER Michel, Typographe, secrétaire de la Fédération de l'Oise du P.C.F.	
2788 TRIN Robert, Chef d'équipe, Croix de guerre 1939-45, Conseiller sortant	
2772 DEDICOURT Raoul, Secrétaire de la Féd. de l'Oise du P.C.F. conseiller sortant	
2782 BRYNAERT Robert, Secrétaire du syndicat des métaux de Montataire, conseiller sortant	
2779 MARIE André, Trésorier de la section de Montataire du P.C.F., conseiller sortant	
2776 OPDENHOVE Raymond, militant syndical, conseiller sortant	
2772 BAS Irénée, militant syndical, conseiller sortant	
2774 SCHMITT François, militant syndical, conseiller sortant	
2782 FASSEUR Marcel, Electricien, conseiller sortant	
2779 BELMANS Félix, Forgeron, conseiller sortant	
2770 JÉSUS Désiré, Métallurgiste, ancien déporté, conseiller sortant	
2779 BELLARD Armand, Ajusteur, conseiller sortant	
2770 DAUDIER Georges, Métallurgiste, conseiller sortant	
2770 BONHOMME Sylvette, Ménagère, secrétaire de la cellule H. L. M.	
2773 VIGNAUD Marc, Cheminot, militant syndical	
2770 MALZIEU Janine, Institutrice	
2771 MOURIGEAU André, Ajusteur, militant des Jeunesses Communistes	
2773 WILS Bernadette, Institutrice	
2772 TREFFCON Léon, Cheminot, militant syndical	

CGT

Syndicat du Personnel du Centre EDF-GDF
de Cergy-Pontoise et des SICAE
Sous-Section CREIL Inactifs

Syndicat CGT - Tour EDF-GDF
Quartier Préfecture - B.P. 108
95013 - CERGY CEDEX

Tel. 30.31.42.80
Fax 30.31.43.76

Objet : Carte Syndicale

CREIL, le

Cher (e) Collègue et Collègue,

C'est avec grand plaisir que nous accueillons votre demande de carte syndicale pour

Les retraités veulent vivre une retraite décente, digne et heureuse qu'ils ont largement

Vous êtes avec nous, de ceux qui comprennent la nécessité de continuer à revendiquer
et défendre les avantages acquis de haute lutte, face aux gouvernements, au patronat et aux
Directions Générales d'EDF-GDF.

Face à la mise en place de la C.F.E. de BRUXELLES, ceux-ci souhaitent livrer aux
multinationales les intérêts de nos usagers, donc de la nation en privatisant nos entreprises
nationales, il est donc absolument nécessaire de rester unis pour conserver nos avantages
acquis. Sachant que nous ne serons jamais assez nombreux, nous vous félicitons de poursuivre
avec la CGT ce combat en faveur des travailleurs, d'être notre interprète et notre propagandiste
auprès d'autres collègues.

Face à ces attaques, seule une réaction puissante et positive de l'ensemble des
travailleurs permettra une vie meilleure.

Nous vous adressons les timbres correspondants pour l'année
ainsi que la nouvelle carte pluriannuelle.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous adressons, Cher (e) Camarade et
Collègue, l'expression de nos sincères et fraternelles salutations syndicalistes.

Pour le bureau de la Sous-Section CGT
Inactifs de CREIL
Le Trésorier
BAS Irénée

LISTE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

pour la défense des intérêts de la population et des libertés communales

ELECTRICES, ELECTEURS,

Cela fera bientôt 15 ans que des militants du Parti Communiste Français, et notamment notre camarade Marcel COENE, dirigent et administrent notre ville. Ils présentent d'ailleurs un bilan de réalisations qui fait honneur à notre cité laborieuse et ne craignant nullement le jugement des électeurs.

Mais à la veille de ces élections, vous allez pouvoir également juger à ses résultats, la politique de De Gaulle.

La guerre d'Algérie qui continue, meurtrière et ruineuse, la politique de surarmement, aggravent la situation financière de la France.

Le pouvoir d'achat des masses laborieuses se réduit de mois en mois, tandis que la crise économique se développe entraînant réduction d'horaires, licenciements, chômage, mévente.

Les mesures financières du gouvernement frappent durement les travailleurs, les commerçants, les artisans, les classes moyennes, tandis qu'elles accordent de nouveaux privilèges au grand capital.

L'assaut est lancé contre les droits et avantages sociaux conquis par le peuple, la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, les libertés publiques.

Ainsi les faits confirment le jugement du Parti Communiste Français.

Il a montré que la politique de De Gaulle et de l'U.N.R. était celle du grand capital et de la haute finance, il a lutté pour tenter de barrer la route aux forces réactionnaires et fascistes, il a proposé l'union et l'action des forces démocratiques.

Les élections municipales peuvent et doivent marquer un coup d'arrêt à la politique actuelle conduisant la France aux pires aventures.

C'est pourquoi nous vous appelons à vous prononcer sur notre programme qui comprend notamment :

- la paix en Algérie par la négociation, la réduction massive des dépenses militaires, l'indépendance de la France.
- le relèvement du niveau de vie des masses laborieuses, la défense du pouvoir d'achat, de la monnaie, une réforme démocratique de l'impôt.
- la restauration de la République par l'abrogation des ordonnances antidémocratiques prises depuis le 1^{er} juin et l'avènement d'une démocratie renouée.
- l'abrogation de toutes les ordonnances qui portent gravement atteinte au niveau de vie des travailleurs, entravent les réalisations des communes, les droits et libertés des conseils municipaux élus.

NOUS CONTINUERONS NOTRE ŒUVRE SUR LE PLAN MUNICIPAL

1) - Pour défendre les conditions de vie des masses laborieuses.

Nous soutiendrons, comme nous l'avons toujours fait, l'action des travailleurs pour de meilleurs salaires et conditions de travail, l'action des différentes couches de la population pour leurs légitimes revendications. Nous défendrons avec eux les grandes conquêtes sociales sérieusement atteintes : Sécurité Sociale, Allocations Familiales, droits des anciens combattants. Nous défendrons le petit commerce et l'artisanat.

Logements : L'essentiel est d'obtenir de l'Etat les crédits indispensables à une politique de construction qui permette de donner aux travailleurs un logement convenable à loyers acces-

sibles. Nous poursuivrons nos efforts pour l'exécution rapide de 325 logements au lieu-dit " La Garenne " ainsi que l'aide aux candidats constructeurs (20 logements seront construits impasse de la République.)

Œuvres sociales et d'assistance : Dans ce domaine, aucune municipalité de la région ne fait autant que la nôtre. Ça n'est pas en vain que les vieux, les nécessiteux tous ceux dont la situation nécessitent un secours s'adressent à la Mairie et notamment à son Bureau d'Aide Sociale. La Municipalité comme elle l'a toujours fait aidera également les chômeurs.

Afin de donner à nos vieux un local où il fera bon se rencontrer, nous construisons un **FOYER DES VIEUX** dans le Parc Municipal.

2) - Pour défendre l'école laïque, garantir l'instruction de tous les enfants et donner à la jeunesse la santé physique et morale.

Pour l'enfance : La Municipalité ouvrière de Montataire a toujours consacré une part importante de ses efforts. Ses réalisations sur le plan scolaire font honneur à notre ville. En raison de l'accroissement de la population, il faut prévoir de **nouvelles constructions scolaires à Gournay, rue des écoles et aux H.L.M. Jean Biondi.**

Le paiement des livres pour les écoliers, sera porté jusqu'à 18 ans, après examen de la situation familiale.

Afin de donner des loisirs sains aux enfants, **un patronage laïque municipal** sera créé.

La **cantine scolaire**, les **classes de neige** continueront, les **colonies de vacances** retiendront toute notre attention.

Pour la Jeunesse : Il est nécessaire de favoriser le sport, les loisirs, la culture. Nous entendons réaliser l'aménagement du terrain de sport (rue Ginisti) et avec l'aide des sportifs, créer une **Union Sportive Municipale.**

D'autre part avec l'aide de la jeunesse, nous réaliserons une **Maison de la jeunesse**, qui apportera des loisirs sains.

3) - Pour l'équipement, l'assainissement et la modernisation de notre ville.

VOIRIE - La Municipalité, là encore, poursuivra son œuvre. Dans le cours du prochain mandat, nous réaliserons la **réfection du tronçon de route de Magenta à la limite de Cramoisy, ainsi que l'entretien de tout le réseau routier actuel.** Nous

construirons de **nouvelles routes** : pour aller au cimetière (y compris la descente sur la rue Jean-Jaurès), Cavée de la Garenne, Impasse du Gaz, rue des Châlets, Cité Deligny, Cavée des Aiguillons, Cavée de Flageolle, Impasse Chevallier. Nous poursuivrons la **réfection des trottoirs** dans toute la localité.

Nous poursuivrons nos efforts pour obtenir le financement de la **déviaton du C. D. 123** qui facilitera beaucoup le problème de la circulation à Montataire.

Construction d'un réseau d'égout pour la réception des eaux de pluie. Cela s'avère nécessaire, car chaque pluie torrentielle inonde une partie de nos rues, causant parfois des dégâts. Le projet a été déposé par le Conseil Municipal au Syndicat des Eaux et Egoûts

L'Eclairage municipal sera modernisé et une ligne d'éclairage sera créée route de Nogent.

Nous envisageons de construire un **bâtiment de bains-douches**, rue Jean-Jaurès (près de la Poste). **Des sanitaires** seront construits sur le côté droit de la Mairie. Les travaux vont commencer incessamment.

Dans le courant de l'année, fonctionnera un **Centre de Protection Maternelle et infantile** au rez-de-chaussée du «Chateau-Balzac». Les travaux sont en cours. Après ces travaux le parc municipal sera définitivement aménagé.

Modernisation des bouches d'incendie et leur extension à Magenta et à Gournay.

Nous envisageons de transformer l'abattoir municipal et d'y installer une **chambre froide.** De **nouveaux bâtiments** pour le matériel communal seront construits.

ELECTRICIENS, ELECTEURS,

Le Parti Communiste Français vous appelle à écarter des mairies les naufrageurs de la France et de la République.

Votre devoir est de faire de ces élections un combat pour la démocratie et les libertés, contre la misère et pour la paix.

En votant pour la liste du Parti Communiste Français, vous élirez des administrateurs capables, intègres, et dévoués pour votre commune.

Vous affirmerez votre volonté de barrer la route à la dictature personnelle et militaire, à l'aventure fasciste.

Vous proclamerez votre volonté d'établir un véritable régime républicain qui assurera la grandeur de la patrie dans la paix et l'indépendance nationale.

VIVE LA REPUBLIQUE

VIVE LA FRANCE

Vu : Les candidats de la liste du Parti Communiste Français conduite par Marcel COENE.

A vous qui votez communiste

Chers amis, chers camarades,

Vous êtes nos amis les plus proches, des électeurs, des sympathisants du Parti Communiste Français. Vous avez suivi et même souvent participé à nos côtés, aux grandes luttes de l'année 1958 pour faire obstacle à la poussée réactionnaire et fasciste, au pouvoir personnel.

Vous avez aussi versé à la Souscription nationale afin de donner au Parti Communiste Français les moyens financiers pour faire connaître la vérité et organiser l'action. Nous vous en remercions. Ainsi 1.700.000 francs ont été collectés dans l'Oise.

Vous savez qu'avec un scrutin de voleurs, nous n'avons plus que 10 députés au lieu de 140. Non seulement cela a de graves conséquences sur le plan parlementaire, mais aussi, pour notre Parti, sur le plan financier. Car chaque mois nos députés versaient sur leurs indemnités 38 millions de francs à la caisse du Parti.

D'ailleurs tous ceux qui n'ont cessé de nous calomnier depuis toujours, nous accusant de recevoir de « l'or de Moscou », étaient heureux d'annoncer, aux lendemains des élections, que le Parti Communiste Français était durement touché à la caisse par la perte de ses députés. A cela s'ajoutent les nombreuses amendes et procès qui s'abattent sur nos journaux. Les hommes du grand capital et des banques pensent ainsi pouvoir baillonner la presse de vérité.

Notre situation financière est donc très critique et nous ne voulons pas vous le cacher. La nécessité de la propagande depuis mai dernier a absorbé au fur et à mesure le produit de la souscription. Aujourd'hui encore, il nous reste d'importantes sommes à payer sur les dernières élections.

Et si nous voulons faire connaître partout la vérité, convaincre ceux qui ont pu, malheureusement, se laisser prendre par la démagogie gaulliste et afin d'organiser les luttes indispensables, il nous faut en avoir les moyens financiers. De plus dans quelques semaines ce seront les élections municipales. Là encore cela exigera des dépenses importantes.

C'est pourquoi nous vous lançons un appel. Que ceux qui désirent nous aider financièrement, remplissent la partie détachable ci-dessous et la remettre avec leurs versements aux camarades qui ont distribué cette lettre ou l'envoient par mandat au trésorier de notre Fédération :

M. Pierre NAVARRE. Tour Georges Picot à NOGENT-SUR-OISE (Oise)

Compte chèque Postal : 6723-88 Paris

M

demeurant à

verse la somme de

apportant sa contribution financière

à la lutte courageuse du Parti Communiste Français, lui permettant de pouvoir continuer à faire connaître la vérité et à organiser les luttes indispensables afin de réaliser les changements souhaités par le peuple laborieux de notre Pays.

Nous savons que ce n'est pas en vain que nous vous lançons cet appel, à vous qui êtes nos amis les plus proches, et qui savez qu'avec ses 4 millions d'électrices et d'électeurs le Parti Communiste Français est la force déterminante pour faire échec à l'offensive réactionnaire et fasciste, sans laquelle les changements souhaités ne pourront se réaliser.

Les temps sont durs, il est vrai. Mais quelques pièces, quelques billets versés à la Souscription c'est de l'argent qui aidera à écourter la pénitence gaulliste et à préparer le véritable renouveau.

Malgré les rigueurs de la lutte les communistes n'ont jamais perdu confiance en l'avenir. La roue de l'Histoire ne saurait tourner en arrière, même si à un moment elle paraît coincée dans une ornière. L'effort de tous la sortira de là et c'est au galop qu'elle reprendra sa marche en avant, poussée par un élan vigoureux.

Mais pour que ces durs moments soient les moins pénibles et les plus courts possible pour le peuple et le pays, il faut que nous soyons plus nombreux à préparer les conditions des changements, de l'avenir.

Tout le courage, l'expérience des militants communistes ne sauraient suffire à stopper l'offensive des hommes du grand capital et des trusts, à créer les conditions du large rassemblement des forces démocratiques qui construira la France de demain,

Cette lutte historique c'est l'affaire du Peuple tout entier et en premier lieu de ceux qui sont les plus conscients, de ceux qui sont l'avant garde de la classe ouvrière, avec le Parti Communiste Français.

Oui camarades, si des milliers d'hommes et de femmes viennent apporter leurs forces nouvelles à notre Parti, alors le temps des changements viendra plus vite. Oui camarades sympathisants, qui votez communiste, qui soutenez et défendez la juste politique de notre Parti, qui vous considérez souvent d'ailleurs comme des communistes, qui partagez nos peines et nos joies, il est temps de donner votre adhésion au seuil de cette année nouvelle

Des nouveaux membres du Parti par milliers, des organisations nouvelles du Parti par centaines, voilà la certitude du renouveau, véritable celui-là, que nous réaliserons tous ensemble.

Bien sûr tous les adhérents ne pourront peut être pas faire ce que font certains de nos meilleurs militants, mais ce que chacun fera, selon ses moyens, selon ses possibilités et ses aptitudes, permettra d'aller plus vite et plus sûrement vers la victoire.

Les portes du Parti Communiste Français sont largement ouvertes à tous ceux, hommes et femmes, jeunes et vieux, qui désirent œuvrer à plein aux changements historiques qui se préparent.

Que cette lettre soit un lien supplémentaire entre nous et vous apporte nos biens sincères salutations communistes.

**Le secrétariat de la Fédération de l'Oise
du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**
Henri BRUYÈRE - Maurice BAMBIER
Raoul DEDICOURT - Michel ROGER

VILLE DE MONTATAIRE

Elections Municipales des 8 et 15 Mars 1959

LISTE D'UNION, DE FRATERNITÉ et d'Intérêts Communaux

Electrices, Electeurs,

Vous êtes appelés à élire 23 Conseillers Municipaux qui administreront votre Commune pendant 6 ans.

Nous sommes tous animés d'un commun dévouement à la chose publique ; c'est pourquoi, nous nous présentons à vos suffrages.

Nous formons une équipe SANS DISTINCTION D'OPINION POLITIQUE OU RELIGIEUSE, une seule chose compte pour nous, **vous donner satisfaction.**

Nous sommes Ouvriers, Commerçants, Cultivateur, Retraités, Employés, Cadres, Ménagère.

Cette large union est scellée par notre bonne volonté et la garantie de notre dévouement aux tâches qui nous attendent.

Pour nous, PAS DE VAINES PROMESSES ! nous désirons simplement agir avec bon sens, honnêteté et GÉRER LES BIENS DE LA COMMUNE COMME LES NOTRES.

Dans la mesure des ressources dont nous disposerons et des crédits qui nous seront accordés, nous nous efforcerons :

- d'aider les mal logés et les jeunes ménages par un programme hardi de logements ;
- d'aménager les moyens de protection de la population, carrefours dangereux, PARKING, lutte contre l'incendie ;
- d'aider les Sociétés sportives ;
- de veiller à la bonne organisation de la voirie et de l'éclairage public ; nous voulons que tous les quartiers de la Ville participent à notre action. PAS DE DISTINCTION ENTRE LE CENTRE DE LA VILLE ET LES QUARTIERS ÉLOIGNÉS. NOUS SOMMES TOUS MONTATAIENS.
- nous serons à l'écoute de toutes suggestions œuvrant pour le bien de la Commune ;
- nous voulons obtenir une deuxième distribution du courrier ;
- enfin, nous voulons vous associer à la vie municipale et vous intéresser aux problèmes de la Cité.

Notre seul but : défendre les intérêts de MONTATAIRE.

Honorer le Travail,

Se préoccuper des Vieux,

Travailler à l'union de tous, en respectant les lois de la République,

VOICI NOTRE PROGRAMME !

Accordez-nous votre confiance.

Pour cela, SANS PANACHAGE, VOUS VOTEREZ pour la LISTE ENTIÈRE

Abstentionnistes, nous comptons sur vous !

VOTRE DEVOIR, C'EST DE VOTER

Vu : les Candidats,

Dans 8 jours LES ÉLECTIONS MUNICIPALES,

Le 8 mars : Victimes de la politique gaulliste, vous allez pouvoir dire votre mot.

9 mois se sont écoulés depuis la venue de de Gaulle au pouvoir, 3 mois depuis le renouvellement de l'Assemblée Nationale. Nous avons encore tous à la mémoire les slogans, les programmes.

Les campagnes de presse étaient haineuses contre les communistes. Mais notre Parti expliqua avec courage, avec ténacité les conséquences que représentaient, pour le France, pour le peuple, la montée de de Gaulle au pouvoir. Il expliqua ce qu'étaient les hommes du "renouveau" et ce que serait leur politique.

Le mensonge, la calomnie, la trahison des dirigeants socialistes, un scrutin électoral truqué permirent qu'une Assemblée réactionnaire fut élue et que l'Oise soit représentée par 5 députés plus ou moins réactionnaires.

Aujourd'hui la réalité est cruelle. La plupart de ceux qui votèrent "oui" au référendum, qui portèrent leurs voix au candidat U.N.R. Quantier ou à la liste Strauss-Hersant, s'aperçoivent qu'ils ont été odieusement trompés. La guerre d'Algérie s'aggrave, la course aux armements s'intensifie, les produits de première nécessité augmentent, la Sécurité Sociale avec la retenue semestrielle de 3.000 frs est entamée avec d'autres conquêtes sociales, la retraite des Anciens Combattants est supprimée. Et pendant que de nouveaux cadeaux sont faits aux trusts, pour les travailleurs ce sont les licenciements, la réduction des horaires, l'augmentation de la productivité et le blocage des salaires.

Maintenant vont avoir lieu les élections municipales. Les hommes de l'U.N.R. s'étaient donné pour objectif de chasser les communistes des Municipalités parce qu'ils savent qu'elles constituent un obstacle à leur néfaste politique. Ils vont encore mentir, calomnier, truquer et promettre pour tenter de tromper les électeurs.

A ceux qui furent déjà trompés, permettez-nous de vous dire, et cela sans rancœur ni amertume, combien nous avons eu raison de ne pas faillir, de dénoncer ce que serait la politique gaulliste. Et permettez-nous d'ajouter qu'au cours des élections municipales du 8 mars vous allez pouvoir dire votre mot et voter pour ceux qui ont été pratiquement les seuls à dire la vérité.

Vous voterez pour la Paix négociée en Algérie, pour l'abrogation de toutes les ordonnances qui frappent les travailleurs, les petites gens. Vous voterez pour une politique sociale, garantissant les libertés et la paix.

Electrices, électeurs de Montataire, pour ne pas être trompés à nouveau, vous ne pouvez le faire qu'en votant pour la liste présentée par le Parti Communiste Français qui depuis 1945 n'a jamais failli à sa tâche. C'est sur elle que doit se faire l'union de toutes les victimes de la politique gaulliste.

MONTATAIRE = MUNICIPALITE OUVRIERE AU SERVICE DE LA CLASSE OUVRIERE.

Que l'actuelle Municipalité de Montataire ne soit pas du goût du Groupement des Industriels de la région, cela se conçoit aisément. Chacun se rappelle d'ailleurs comment notre camarade Marcel Coone fut licencié en 1950 chez Marinoni et le barrage qui fut fait dans les autres usines. Il en a été de même d'ailleurs pour d'autres camarades qui sont aussi au Conseil Municipal.

Car les Conseillers Municipaux de Montataire sont tous des militants de la classe ouvrière et de ses organisations. Chaque jour dans les usines et les quartiers on les retrouve pour défendre les revendications et les droits de la population laborieuse.

A la Municipalité ils mènent une action identique. Aucune Municipalité dans

.../...

L'Oise ne fait autant pour les vieux qu'à Montataire. Il n'y a que dans notre ville qu'existe une cantine scolaire avec de telles conditions. Et les travailleurs se souviennent qu'à chaque grève de longue durée la Municipalité a toujours cherché à aider la solidarité. Encore aujourd'hui avec le chômage, le Bureau d'Aide Sociale tente de soulager la misère dans les foyers les plus touchés.

Et comme il faut de l'argent pour réaliser dans une commune, la Municipalité de Montataire s'évertue à utiliser tous les moyens administratifs dont elle dispose pour faire payer les riches, c'est-à-dire les gros industriels. C'est pourquoi à Montataire 62% des impôts locaux sont perçus sur ces riches.

Les travailleurs de Montataire savent ce que représente leur Municipalité. C'est pourquoi ils feront tout pour la garder. Ils feront tout pour que les agents des trusts et de la réaction qui voudraient s'y attaquer s'y cassent les dents, afin que notre Mairie ne soit pas un moyen de pression supplémentaire pour faire supporter aux petites gens la pénitence gaulliste.

Travailleurs, petites gens de Montataire, assurez tous ensemble le succès de la liste du Parti Communiste Français où se retrouvent vos camarades de combat.

Nous vous présentons les candidats de la liste du Parti Communiste Français pour la défense des intérêts de la population et des libertés communales :

- Marcel COENE : 54 ans, Maire de Montataire depuis la libération. Croix de guerre 39-45
membre comité fédéral P.C.
- Lucien GODART : Maire-adjoint sortant, ouvrier métallurgiste, 54 ans, militant syndical
Administrateur de la Caisse de Sécurité Sociale de Creil.
- Maurice Mignon : 47 ans, adjoint sortant, Croix de guerre 39-45, administrateur C.A.F.O
- Raymonde ROISIN : adjoint-sortant, ex secrétaire du Comité de l'U.F.F. Montataire.
- Michel ROGER : 30 ans, typographe, secrétaire de la Fédération de l'Oise du P.C.F.,
Secrétaire du Comité des mal-logés et locataires
- Robert TRIN : 41 ans, conseiller sortant, Croix de guerre 39-45, contremaître, admi-
nistrateur de la C.A.F.O.
- Raoul DEDICOURT : 47 ans, Conseiller sortant, ajusteur, secrétaire de la Fédération de
l'Oise, administrateur de la Caisse de Séc. Sociale de Creil.
- Robert BRYNAERT : 35 ans, Conseiller sortant, électricien, secrétaire du syndicat des
métaux de Montataire, administrateur à la Caisse de Sécurité Sociale.
- André MARIE : 57 ans, Conseiller sortant, pompier chez Renault à Paris, Membre du
Bureau des Vieux Travailleurs.
- Raymond OPDENHOVE : 49 ans, Conseiller sortant, ajusteur, responsable syndical. Pré-
sident des Parents d'élèves.
- Irénée BAS : 38 ans, Conseiller sortant, employé au Gaz de France, militant syndical.
- François SCHMITT : 34 ans, Conseiller sortant, militant syndical.
- Marcel FASSEUR : 54 ans, conseiller sortant, électricien,
- Félix BELMANS : 58 ans, Conseiller sortant, forgeron. Doyen de la liste.
- Désiré JESUS : Conseiller sortant, ancien déporté, ouvrier métallurgiste, 39 ans.
- Armand BELLARD : 51 ans, Conseiller sortant, ajusteur, ancien du "Standard".
- Georges DAUDIER : 34 ans, Conseiller sortant, métallurgiste.
- Sylvette BONHOMME : Secrétaire de la cellule des H.L.M. de Montataire.
- Marc VIGNAUD : Cheminot S.E.C.F., responsable syndical, 36 ans.
- Janine MAIZIEU : Institutrice, membre du Comité de section du P.C.F.
- André MOURIGEAU : ajusteur, militant des jeunesses communistes, 24 ans, sportif.
- Bernadette WILS : Jeune institutrice, membre du bureau de la cellule de son quartier.
- Léon TREPCON : 45 ans, cheminot, responsable syndical C.G.T.